

FOUNDATION REHABILITATION RÉHABILITATION DE LA FONDATION

GENERAL NOTES, FOR ALL DRAWINGS
NOTES GÉNÉRALES, POUR TOUS LES DESSINS

- A. PRIOR TO COMMENCEMENT OF WORK, NOTIFY NCC'S ENGINEERS AND CONSULTANTS OF ANY DISCREPANCIES NOTED IN THE CONTRACT DOCUMENTS.
AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, INFORMER LES INGÉNIEURS ET LES CONSULTANTS DE LA CCN DE TOUTES DIVERGENCES SOULEVÉES DANS LES DOCUMENTS DU CONTRAT.
- B. PRIOR TO COMMENCEMENT OF WORK, REVIEW SITE CONDITIONS AND VERIFY ALL DIMENSIONS. NOTIFY CONSULTANT OF ANY DISCREPANCIES.
AVANT LA MISE EN ROUTE DES TRAVAUX, PASSER EN REVUE LES CONDITIONS DU CHANTIER ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS. FAIRE PART AU CONSULTANT DE TOUTE CONTRADICTION.
- C. DO NOT SCALE DRAWINGS.
NE PAS PRENDRE DE MESURES À L'AIDE D'UNE RÈGLE ÉCHELLE D'ARCHITECTE. SE FIER UNIQUEMENT AUX DIMENSIONS INDICUÉS AUX DESSINS.
- D. REFER TO CONSULTANTS DRAWINGS AS APPLICABLE, FOR ADDITIONAL INFORMATION AND SPECIFIC DISCIPLINE RELATED DESIGN MATTERS.
LORSQUE APPLICABLE, SE REFERER AUX DESSINS DES CONSULTANTS POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES ET SPÉCIFICATIONS RELIÉES AU DESIGN.
- E. ALL DIMENSIONS ARE INDICATED IN MILLIMETRES UNLESS OTHERWISE SPECIFIED.
TOUTES LES DIMENSIONS SONT INDICUÉES EN MILLIMÈTRES SAUF SOUS INDICATION CONTRAIRE.



Capital Planning and Real Asset Management Branch
Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilier

Design and Construction Division
Division design et construction

director - Claude Robert - directeur

consultant
expert-conseil

383 Parkdale Avenue, Suite 201
Ottawa Ontario Canada K1Y 4R4

KWC ARCHITECTS INC.

PHONE: (613) 238-2117
FAX: (613) 238-6595
E-MAIL: kwc@kwc-arch.com



no.	description	date
3	TENDER / POUR SOUMISSION	2014-12-16
2	PROGRESS	2014-11-21
1	NCC REVIEW	2014-08-29

project
projet

FOUNDATION REHABILITATION /
RÉHABILITATION
DE LA FONDATION

drawing
dessin

COVER SHEET /
PAGE COUVERTURE

approved by / approuvé par MM

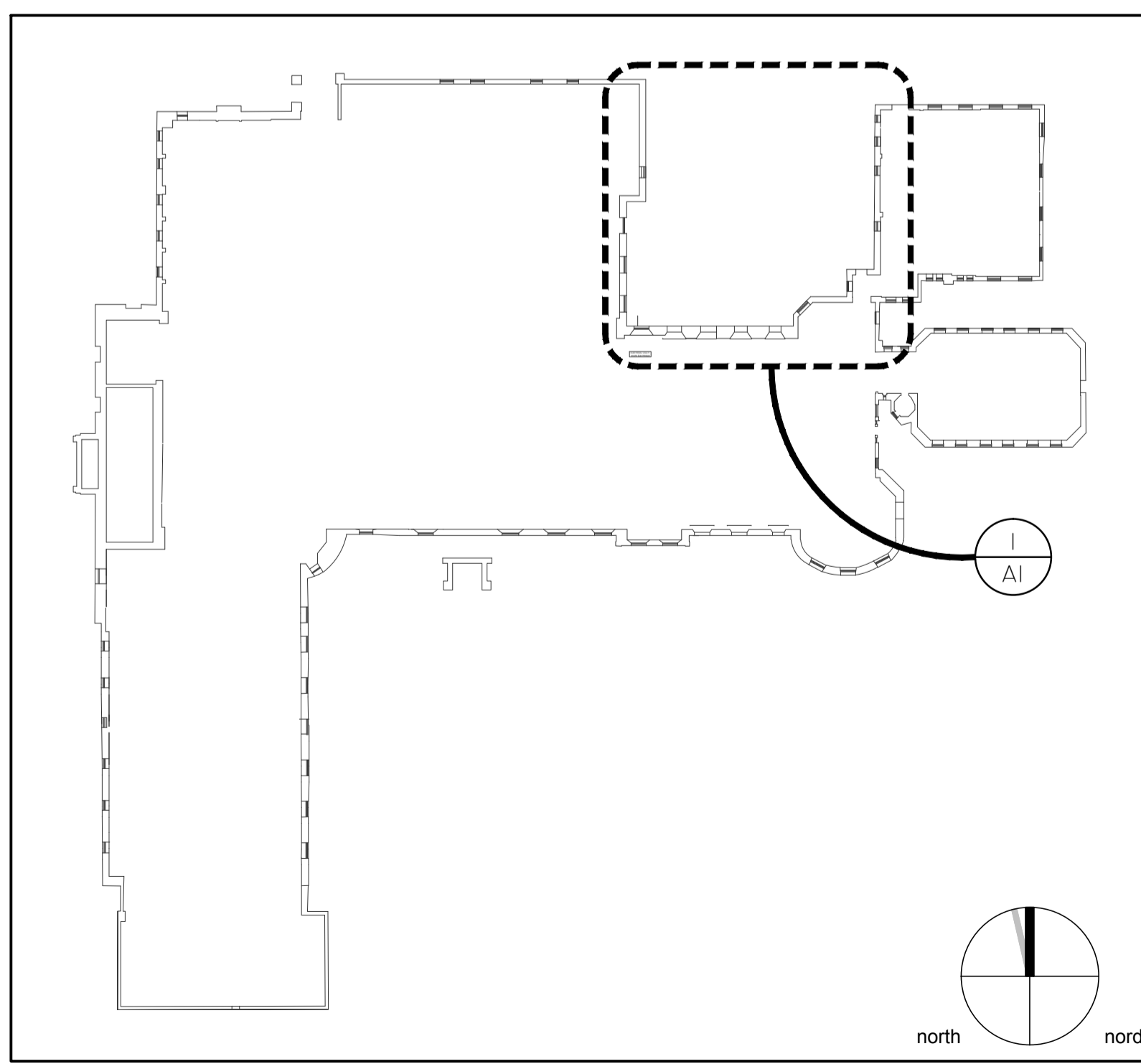
designed by / conçu par MM

drawn by / dessiné par SS [1437]

date / SEE ISSUE DATE / À VOIR DATE D'ÉMISSION / scale / AS NOTED / échelle / TELLE INDICUÉE

NCC project no. / sheet no.
no. du projet de la CCN / no. de la feuille

DC1110-22 A0



1 SITE PLAN /
A0 PLAN DE LOCALISATION
1 : 500

DRAWING LIST / LISTE DE DESSINS

- ARCHITECTURAL / ARCHITECTURE :**
A0 COVER PAGE / PAGE COUVERTURE
A1 SITE PLAN / PLAN DE LOCALISATION
A2 DETAILS / DÉTAILS
- STRUCTURAL / STRUCTURALE :**
S1 PLAN / PLAN
S2 SECTIONS & DETAILS / SECTION & DÉTAILS
- MECHANICAL / MÉCANIQUE :**
M1 MECHANICAL LEGEND & SPECIFICATION / LÉGENDE & DEVIS MÉCANIQUE
M2 MECHANICAL PLANS & DETAILS / PLANS & DÉTAILS MÉCANIQUES
- ELECTRICAL / ÉLECTRIQUE :**
E1 ELECTRICAL PLAN / PLAN ÉLECTRIQUE
- CIVIL / GÉNIE CIVIL :**
C1 CIVIL SITE PLAN / PLAN DE RACCORDEMENT CIVILE

- LEGEND / LÉGENDE:**
ARCHITECTURAL / ARCHITECTURE:
SIM. SIMILAR / SIMILAIRE
T.O.G. TOP OF GRADE / PARTIE SUPÉRIEURE DU NIVEAU DU TERRASSEMENT
T.O.R. TOP OF ROCK (UNDERSIDE OF FOOTING) / PARTIE SUPÉRIEURE DU ROC (SOUS-FACE DE L'EMPATTEMENT)
TYP. TYPICAL / TYPIQUE

issued or revised / émis ou révisé

no.	description	date
3	TENDER / POUR SOUMISSION	2014-12-16
2	PROGRESS	2014-11-21
1	NCC REVIEW	2014-08-29

project / projet

FOUNDATION REHABILITATION /
RÉHABILITATION
DE LA FONDATION

drawing / dessin

SITE PLAN /
PLAN DE LOCALISATION

approved by / approuvé par MM
designed by / conçu par MM
drawn by / dessiné par SS [1437]
date / SEE ISSUE DATE / À VOIR DATE D'ÉMISSION / scale / AS NOTED / échelle / TELLE INDICUÉE
NCC project no. / sheet no.
no. du projet de la CCN / no. de la feuille

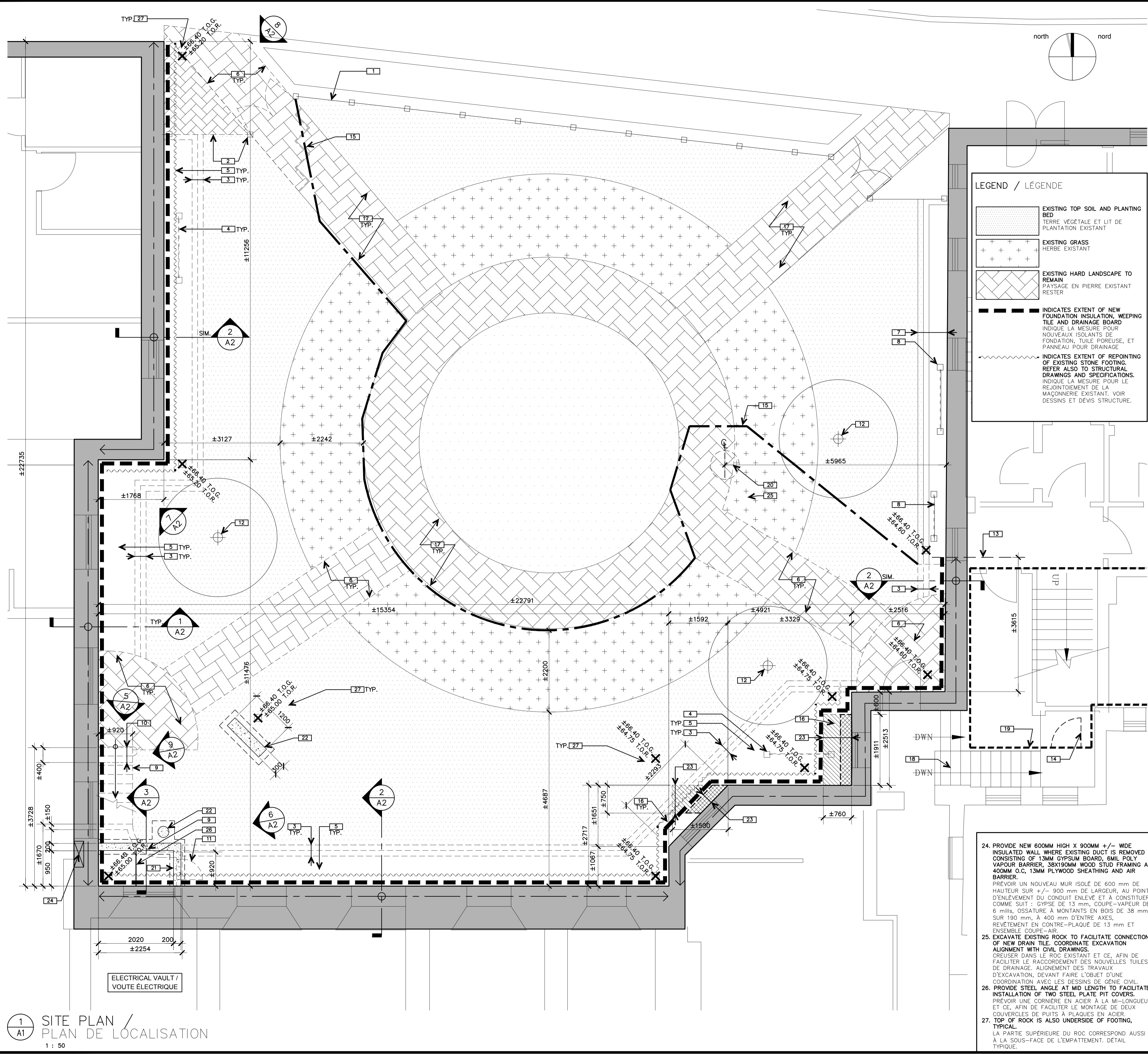
DRAWING NOTES - SHEET A1:
NOTES DU DESSIN - FEUILLE A1 :

THESE NOTES APPLY TO DRAWING SHEET A1 ONLY:
LES NOTES CI-APRÈS S'APPLIQUENT AU DESSIN A1 SEULEMENT :

- EXISTING DECORATIVE STEEL FENCE TO REMAIN. CONSERVER LA CLÔTURE DÉCORATIVE ET EXISTANTE EN ACIER.
- EXISTING DECORATIVE STEEL FENCE AND GATE TO BE REMOVED AND SALVAGED FOR RE-USE AND REINSTALLATION BY THE NCC. DELIVER THE DECORATIVE STEEL FENCE TO A STORAGE LOCATION AS DIRECTED BY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE. BARRIÈRE ET CLÔTURE DÉCORATIVES ET EXISTANTES EN ACIER, À ENLEVER ET À SAUVEGARDER À DES FINS DE RÉUTILISATION ET DE REMONTAGE PAR DES PERSONNES REPRÉSENTANT LA CCN. EXPÉDIER LA CLÔTURE DÉCORATIVE EN ACIER À L'ENTREPÔT DE RANGEMENT PRÉSCRIT PAR LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- EXISTING STONE PAVERS (2 ROWS) TO BE REMOVED AND SALVAGED FOR RE-USE AND REINSTALLATION BY THE NCC. DELIVER THE STONE CURB MATERIAL TO A STORAGE LOCATION AS DIRECTED BY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE. PAVES EXISTANTS (2 RANGÉES) EN PIERRE, DEVANT ÊTRE ENLEVÉS ET SAUVEGARDÉS À DES FINS DE RÉUTILISATION ET DE REMONTAGE PAR DES PERSONNES REPRÉSENTANT LA CCN. EXPÉDIER LES MATÉRIAUX DE BORDURE EN PIERRE À L'ENTREPÔT DE RANGEMENT PRÉSCRIT PAR LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- EXISTING DECORATIVE WOOD FENCE TO BE REMOVED AND SALVAGED FOR RE-USE AND REINSTALLATION BY THE NCC. DELIVER THE WOOD FENCE TO A STORAGE LOCATION AS DIRECTED BY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE. CLÔTURE DÉCORATIVE EXISTANTE EN BOIS, À ENLEVER ET À SAUVEGARDER À DES FINS DE RÉUTILISATION ET DE REMONTAGE PAR DES PERSONNES REPRÉSENTANT LA CCN. EXPÉDIER LA CLÔTURE DÉCORATIVE EN BOIS À L'ENTREPÔT DE RANGEMENT PRÉSCRIT PAR LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- EXISTING PEA GRAVEL AND FILTER FABRIC TO BE REMOVED AND SALVAGED. ENLEVER ET SAUVEGARDER LES GRAVILLONS ET LE TISSU DE FILTRAGE EXISTANTS.
- EXISTING HARD LANDSCAPE SURFACE TO BE REMOVED AND SALVAGED FOR RE-USE AND REINSTALLATION BY THE NCC. DELIVER THE HARD LANDSCAPE MATERIAL TO A STORAGE LOCATION AS DIRECTED BY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE. SURFACE EXISTANTE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER COMPORTANT DES ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE DE JARDIN, À ENLEVER ET À SAUVEGARDER, À DES FINS DE RÉUTILISATION ET DE REMONTAGE PAR DES PERSONNES REPRÉSENTANT LA CCN. EXPÉDIER LES ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE DE JARDIN À L'ENTREPÔT DE RANGEMENT PRÉSCRIT PAR LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- EXISTING STONE CURB AND PEA GRAVEL TO REMAIN. CONSERVER LA BORDURE EN PIERRE ET LES GRAVILLONS EXISTANTS.
- EXISTING DECORATIVE WOOD FENCE TO REMAIN. CONSERVER LA CLÔTURE DÉCORATIVE ET EXISTANTE EN BOIS.
- DEMOLISH AND REMOVE EXISTING CONCRETE STAIR INCLUDING ALL RISERS, LANDING AND 150MM THICK CONCRETE WALL ABOVE GRADE AND 150MM THICK FOUNDATION WALLS BELOW GRADE. REMOVE FOUNDATION TO DEPTH OF EXISTING ROCK BEARING SURFACE. DEMOLIR ET ENLEVER L'ESCALIER EXISTANT EN BÉTON, Y COMPRIS TOUTES LES CONTRE-MARCHES, LE PALIER ET LE MUR EN BÉTON DE 150 mm D'ÉPAISSEUR AU-DESSUS DU NIVEAU DU SOL; IL DEVRA ÊTRE DE MÊME POUR LES MURS DE FONDATION DE 150 mm D'ÉPAISSEUR ET CE, EN DESSOUS DU NIVEAU DU TERRASSEMENT. ENLEVER LA FONDATION JUSQU'À LA PROFONDEUR DE LA SURFACE D'APPUI ROCHEUSE ET EXISTANTE.
- DEMOLISH AND REMOVE EXISTING 400MM X 920MM FOUNDATION WALL TO DEPTH OF EXISTING ROCK BEARING. DEMOLIR ET ENLEVER LE MUR EXISTANT DE FONDATION ET DE 400 mm SUR 920 mm ET CE, JUSQU'À LA PROFONDEUR DE LA SURFACE D'APPUI ROCHEUSE ET EXISTANTE.
- REMOVE EXISTING IRON GATE TO BE REMOVED AND SALVAGED FOR RE-USE AND REINSTALLATION BY THE NCC. DELIVER TO A STORAGE LOCATION AS DIRECTED BY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE. BARRIÈRE EXISTANTE EN FER, À ENLEVER ET À SAUVEGARDER, À DES FINS DE RÉUTILISATION ET DE REMONTAGE PAR DES PERSONNES REPRÉSENTANT LA CCN. EXPÉDIER CES MATÉRIAUX À L'ENTREPÔT DE RANGEMENT PRÉSCRIT PAR LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- EXISTING TREE TO REMAIN. PROVIDE PROTECTION AROUND TREE AND DO NOT SEVER OR DAMAGE ANY EXISTING ROOT SYSTEM. CONSERVER L'ARBRE EXISTANT. PRÉVOIR UN ENSEMBLE DE PROTECTION AUTOUR DE L'ARBRE ET PRENDRE SOIN DE NE PAS COUPER NI ENDOMMAGER N'IMPORTE QUELLE PARTIE DU RESEAU RACINAIRE EXISTANT.
- EXCAVATION AND NEW WEeping TILE ENDS. TRAVAUX D'EXCAVATION ET NOUVELLES EXTRÉMITÉS DE TUILES DE SuintEMENT.
- EXISTING DOOR INTO LOWER MECHANICAL ROOM. PORTE EXISTANTE, DONNANT DANS LE LOCAL DE MÉCANIQUE AU NIVEAU DU SOUS-SOL INFÉRIEUR.
- LINE INDICATES SITE HOARDING. LA LIGNE REPRÉSENTE LA PALISSADE ENTURANT LE CHANTIER.
- EXTEND NEW WEeping TILE AROUND EXISTING BURIED RUBBLE STONE FOUNDATIONS. Prolonger de nouvelles tuiLES de Suintement autour des fondations existantes, constituées de cailloux enfouis.
- EXISTING HARD LANDSCAPE SURFACE TO REMAIN. SURFACE EXISTANTE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER COMPORTANT DES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX DE JARDIN, À CONSERVER.
- STAIRS DOWN TO LOWER MECHANICAL ROOM BASEMENT. ESCALIER VERS LA BAS, JUSQU'AU LOCAL DE MÉCANIQUE DU SOUS-SOL INFÉRIEUR.
- DASHLINE INDICATES LOWER MECHANICAL ROOM BASEMENT. LE POINTILLÉ REPRÉSENTE LE LOCAL DE MÉCANIQUE DU SOUS-SOL INFÉRIEUR.
- EXISTING CATCH BASIN, REFER TO CIVIL DRAWINGS. BASSIN COLLECTEUR EXISTANT; SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL.
- NEW REINFORCED CONCRETE FOUNDATION WALL AND FOOTINGS. REFER TO STRUCTURAL DRAWINGS AND SPECIFICATIONS. NOUVEAU MUR DE FONDATION ET NOUVEAUX EMPATTEMENTS EN BÉTON ARMÉ. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE AINSI QU'AU DÉVIS.
- NEW REINFORCED CONCRETE PIER AND FOOTING. REFER TO STRUCTURAL DRAWINGS AND SPECIFICATIONS. PILIER ET EMPATTEMENT NEUFS EN BÉTON ARMÉ. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE ET AU DÉVIS.
- EXISTING BURIED RUBBLE STONE FOUNDATION TOP OF EXISTING RUBBLE STONE AT ELEVATION OF ±66.00. REFER TO STRUCTURAL DRAWING FOR REHABILITATION WORK. FONDATION EXISTANTE ET CONSTITUÉE DE CAILLOUX ENFOUIS; PARTIE SUPÉRIEURE DE CETTE FONDATION EN PIERRES, À L'ÉLEVATION DE ±66.00. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TRAVAUX DE RÉFECTON.
- PROVIDE NEW 600MM HIGH X 900MM +/- WIDE INSULATED WALL WHERE EXISTING DUCT IS REMOVED CONSISTING OF 13MM GYPSUM BOARD, 6MIL POLY VAPOUR BARRIER, 38X190MM WOOD STUD FRAMING AT 400MM O.C., 13MM PLYWOOD SHEATHING AND AIR BARRIER. PRÉVOIR UN NOUVEAU MUR ISOLÉ DE 600 mm DE HAUTEUR SUR +/- 900 mm DE LARGEUR, AU POINT D'ENLEVEMENT DU CONDUIT ENLEVÉ ET À CONSTITUER COMME SUIV : GYPSE DE 13 mm, COUPE-VAPEUR DE 6 mils, OSSATURE À MONTANTS EN BOIS DE 38 mm SUR 190 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES, REVÊTEMENT EN CONTRE-PLAQUÉ DE 13 mm ET ENSEMBLE COUPE-AIR.
- EXCAVATE EXISTING ROCK TO FACILITATE CONNECTION OF NEW DRAIN TILE. COORDINATE EXCAVATION ALIGNMENT WITH CIVIL DRAWINGS. CREUSER DANS LE ROC EXISTANT ET CE, AFIN DE FACILITER LE RACCORDEMENT DES NOUVELLES TUILES DE DRAINAGE. ALIGNEMENT DES TRAVAUX D'EXCAVATION, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LES DESSINS DE GÉNIE CIVIL.
- PROVIDE STEEL ANGLE AT MID LENGTH TO FACILITATE INSTALLATION OF TWO STEEL PLATE PIT COVERS. PRÉVOIR UNE CORNIÈRE EN ACIER À LA MI-LONGUEUR ET CE, AFIN DE FACILITER LE MONTAGE DE DEUX COUVERCLES DE PUITS À PLAQUES EN ACIER.
- TOP OF ROCK IS ALSO UNDERSIDE OF FOOTING, TYPICAL. LA PARTIE SUPÉRIEURE DU ROC CORRESPOND AUSSI À LA SOUS-FACE DE L'EMPATTEMENT. DÉTAIL TYPIQUE.

LEGEND / LÉGENDE

- EXISTING TOP SOIL AND PLANTING BED
TERRE VÉGÉTALE ET LIT DE PLANTATION EXISTANT
- EXISTING GRASS
HERBE EXISTANTE
- EXISTING HARD LANDSCAPE TO REMAIN
PAYSAGE EN PIERRE EXISTANT RESTER
- INDICATES EXTENT OF NEW FOUNDATION INSULATION, WEeping TILE AND DRAINAGE BOARD
INDIQUE LA MESURE POUR NOUVEAUX ISOLANTS DE FONDATION, TUILE POREUSE, ET PANNEAU POUR DRAINAGE
- INDICATES EXTENT OF REPOINTING OF EXISTING STONE FOOTING. REFER ALSO TO STRUCTURAL DRAWINGS AND SPECIFICATIONS. INDIQUE LA MESURE POUR LE REJOINTOEMENT DE LA MAÇONNERIE EXISTANT. VOIR DESSINS ET DÉVIS STRUCTURE.

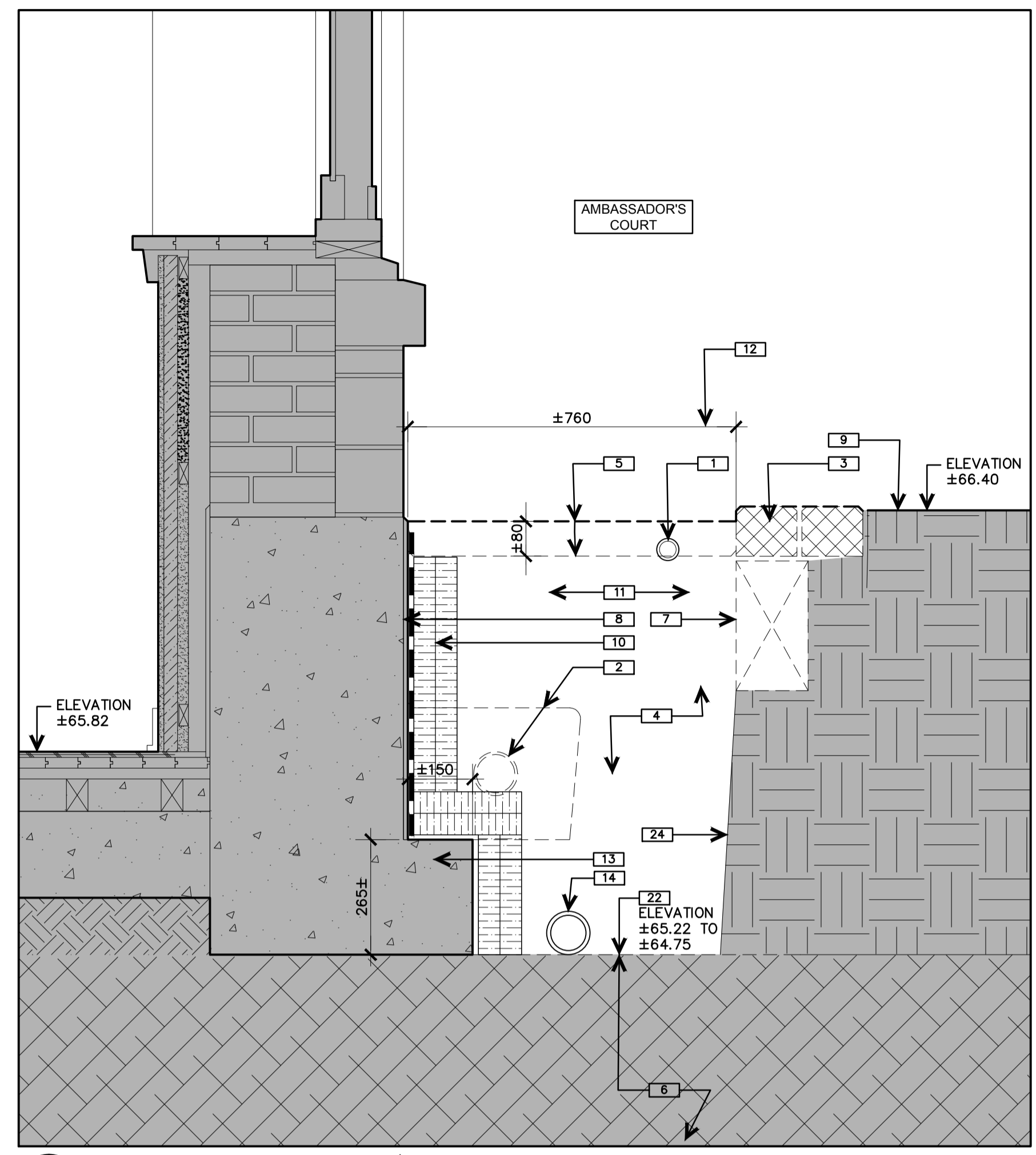


1 SITE PLAN /
A1 PLAN DE LOCALISATION
1 : 50

DRAWING NOTES - SHEET A2:
NOTES DU DESSIN - FEUILLE A2 :

THESE NOTES APPLY TO DRAWING SHEET A2 ONLY:
LES NOTES CI-APRES S'APPLIQUENT AU DESSIN A2 SEULEMENT :

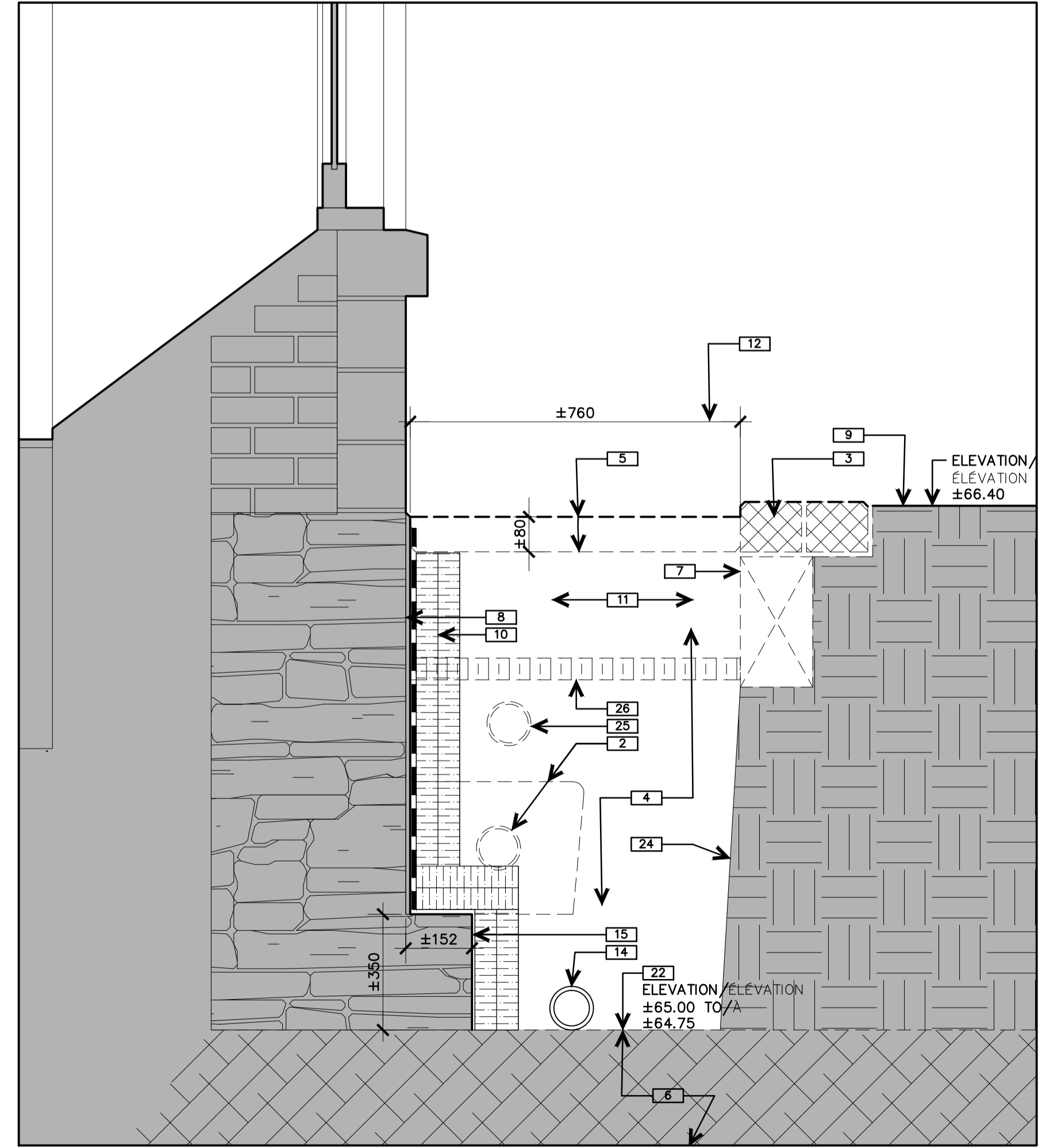
- EXISTING BURIED CONDUIT TO REMAIN. CONSERVER LE CONDUIT EXISTANT ENFOUI.
- REMOVE EXISTING PLASTIC WEAVING TILE AND GRANULAR SURROUND AND FILTER FABRIC COVER. ENLEVER LES TUILES EXISTANTES DE SUINTEMENT EN PLASTIQUE, L'OUVRAGE EXISTANT DE POURTOUR ET DE TYPE GRANULAIRE ET LE RECROUVREMENT EN TOILE DE FILTRAGE.
- EXISTING STONE PAVERS (2 ROWS) TO BE REMOVED AND SALVAGED FOR RE-USE AND REINSTALLATION BY THE NCC. DELIVER THE STONE CURB MATERIAL TO A STORAGE LOCATION AS DIRECTED BY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE. PAVÉS EXISTANTS (2 RANGÉES) EN PIERRE, DEVANT ÊTRE ENLEVÉS ET SAUVÉGARDÉS À DES FINS DE RÉUTILISATION ET DE REMONTAGE PAR DES PERSONNES REPRÉSENTANT LA CCN. EXPÉDIER LES MATÉRIAUX DE BORDURE EN PIERRE À L'ENTRÉPÔT DE RANGEMENT PRÉSCRIT PAR LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- EXCAVATE TO FACILITATE THE INSTALLATION OF NEW DRAINAGE WEAVING TILE, FOUNDATION INSULATION AND DRAINAGE BOARD. REFER TO SPECIFICATIONS AND FOR SPECIFICATIONS OF NEW BACKFILL MATERIAL, FILL ENTIRE EXCAVATION TRENCH WITH NEW BACKFILL MATERIAL. CRÉUSER ET CE, AFIN DE FACILITER LE MONTAGE DES NOUVELLES TUILES DE SUINTEMENT ET DE DRAINAGE, DE L'ISOLANT DE FONDATION ET DES PANNEAUX DE DRAINAGE. SE REPORTER AU DEVIS AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS SE RAPPORTANT À DU NOUVEAU MATÉRIEL DE REMBLAYAGE, REMPLIR L'ENSEMBLE DE LA TRANCHÉE D'EXCAVATION ET CE, EN SE SERVANT DE NOUVEAUX MATÉRIAUX DE REMBLAYAGE.
- EXISTING PEA GRAVEL AND FILTER FABRIC TO BE REMOVED AND SALVAGED FOR RE-USE AND REINSTALLATION BY THE NCC (DISCARD THE FILTER FABRIC), DELIVER THE PEA GRAVEL TO A STORAGE LOCATION AS DIRECTED BY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE. GRAVILLONS ET TOILE DE FILTRAGE EXISTANTS, À ENLEVER ET À SAUVÉGARDER, AUX FINS DE RÉUTILISATION ET DE REMONTAGE PAR LA CCN (SE DÉBARRASSER DE LA TOILE DE FILTRAGE.), EXPÉDIER LES GRAVILLONS À L'ENTRÉPÔT DE RANGEMENT PRÉSCRIT PAR LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- EXISTING ROCK, DEPTH VARIES. ROC EXISTANT, DE PROFONDEUR VARIABLE.
- EXISTING 200MM WIDE X 300MM HIGH POURED CONCRETE CURB TO BE DEMOLISHED AND REMOVED, DEMOLIR ET ENLEVER LA BORDURE EXISTANTE EN BÉTON COULÉ DE 200 mm DE LARGEUR SUR 300 mm DE HAUTEUR.
- NEW DRAINAGE BOARD ON EXISTING FOUNDATION WALL FROM GRADE (START DRAINAGE BOARD 25MM BELOW FINISHED GRADE ELEVATION) TO TOP OF EXISTING FOOTING BELOW. NOUVEAUX PANNEAUX DE DRAINAGE SUR LE MUR EXISTANT DE FONDATION, À PARTIR DU NIVEAU DU TERRASSEMENT JUSQU'À LA PARTIE SUPÉRIEURE DE L'EMPATTEMENT EXISTANT EN DESSOUS. POINT DE DÉPART DES PANNEAUX DE DRAINAGE, À 25 mm PLUS BAS QUE LE NIVEAU DE L'ÉLEVATION DU TERRASSEMENT DÉFINITIF.
- EXISTING PLANT BED AND FINISHED GRADE. PLATE-BANDE EXISTANTE ET NIVEAU EXISTANT DU TERRASSEMENT DÉFINITIF.
- NEW 120MM THICK SEMI-RIGID INSULATION, TWO LAYERS 60MM. NOUVEL ISOLANT SEMI-RIGIDE, DE 120 mm D'ÉPAISSEUR, DEUX COUCHES 60 mm.
- ADJUST WIDTH OF EXCAVATION TRENCH TO SUIT CONSTRUCTION SAFETY REQUIREMENTS. RÉGLER LA LARGEUR DE LA TRANCHÉE D'EXCAVATION ET CE, AFIN DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DURANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.
- DIMENSION INDICATES WIDTH OF EXISTING CONDITIONS. CETTE DIMENSION REPRÉSENTE LA LARGEUR DES CONDITIONS ACTUELLES.
- EXISTING CONCRETE FOUNDATION FOOTING AND WALL. EMPATTEMENT ET MUR EXISTANTS DE FONDATION EN BÉTON.
- NEW WEAVING TILE, REFER TO CIVIL DRAWINGS AND SPECIFICATIONS. NOUVELLES TUILES DE SUINTEMENT. SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL ET AU DEVIS.
- RE-POINT EXISTING STONE FOOTING. REFER TO STRUCTURAL DRAWINGS AND SPECIFICATIONS. RECONTOYER L'EMPATTEMENT EXISTANT EN PIERRE. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE ET AU DEVIS.
- NEW REINFORCED CONCRETE FOUNDATION WALL c/w FOOTING. REFER TO STRUCTURAL. NOUVEAU MUR DE FONDATION EN BÉTON ARMÉ, À AMÉNAGER AVEC UN EMPATTEMENT ASSORTI. SE REPORTER À LA CHARPENTE.
- NEW CONTINUOUS 125 X 125 X 9MM GALVANIZED STEEL ANGLE AROUND PERIMETER OF PIT, ALSO PROVIDE ANGLE AT MID POINT (TO FACILITATE SUPPORT OF TWO SEPARATE PLATE COVERS) AND WELD TO PERIMETER ANGLE. ANCHOR TO EXISTING STONE BUILDING FACADE WITH 9MM DIA EPOXY ANCHOR, PROVIDE 75MM EMBEDMENT INTO STONE. REFER ALSO TO STRUCTURAL. NOUVELLE CORNIÈRE EN ACIER GALVANISÉ, EN CONTINU ET DE TYPE COULÉ SUR PLACE. SE REPORTER À LA CHARPENTE.
- NEW CONTINUOUS CAST-IN-PLACE GALVANIZED STEEL ANGLE. REFER TO STRUCTURAL. NOUVELLE CORNIÈRE EN ACIER GALVANISÉ, EN CONTINU ET DE TYPE COULÉ SUR PLACE. SE REPORTER À LA CHARPENTE.
- NEW 6.4MM THICK GALVANIZED STEEL PLATE COVERS OVER ELECTRICAL PIT. SECURE TO PERIMETER STEEL ANGLE FRAME AT ANGLE AT MIDDLE WITH 6MM DIA NUT AND BOLT AT 400MM O.C. WELD NUT TO UNDERSIDE OF ANGLE. PROVIDE TWO PLATE COVERS. REFER ALSO TO STRUCTURAL. NOUVEAUX COUVERCLES À PLAQUES EN ACIER GALVANISÉ ET DE 6.4 mm D'ÉPAISSEUR, DEVANT RECOUVRIR LE Puits D'ÉLECTRICITÉ. À FIXER SOLIDEMENT AU BÂTI PÉRIPHÉRIQUE ET ANGULAIRE EN ACIER ET CE, À L'EMPAQUEMENT DE LA CORNIÈRE MITOYENNE, EN SE SERVANT D'ÉCROUS DE 6 mm DE DIAMÈTRE ET DE BOULONS ASSORTIS, À 400 mm D'ENTRE AXES; SOUDER LES ÉCROUS À LA SOUS-FACE DE LA CORNIÈRE. PRÉVOIR DEUX (2) COUVERCLES À PLAQUES DE LA SORTIE. SE REPORTER AUSSI AUX CHARPENTES.
- NEW CONTINUOUS CHAMFERED EDGE AT TOP OF CONCRETE WALL. NOUVEAU REBORD CHANFREINÉ ET EN CONTINU, AU NIVEAU DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU MUR EN BÉTON.
- NEW CRUSHED-STONE FILL. NOUVEL OUVRAGE DE REMPLISSAGE EN PIERRE CONCASSÉE.
- REFER ALSO TO SITE PLAN FOR ELEVATION INFORMATION. SE REPORTER AUSSI AU PLAN D'IMPLANTATION AFIN DE RETROUVER DES RENSEIGNEMENTS SE RAPPORTANT AUX ÉLEVATIONS.



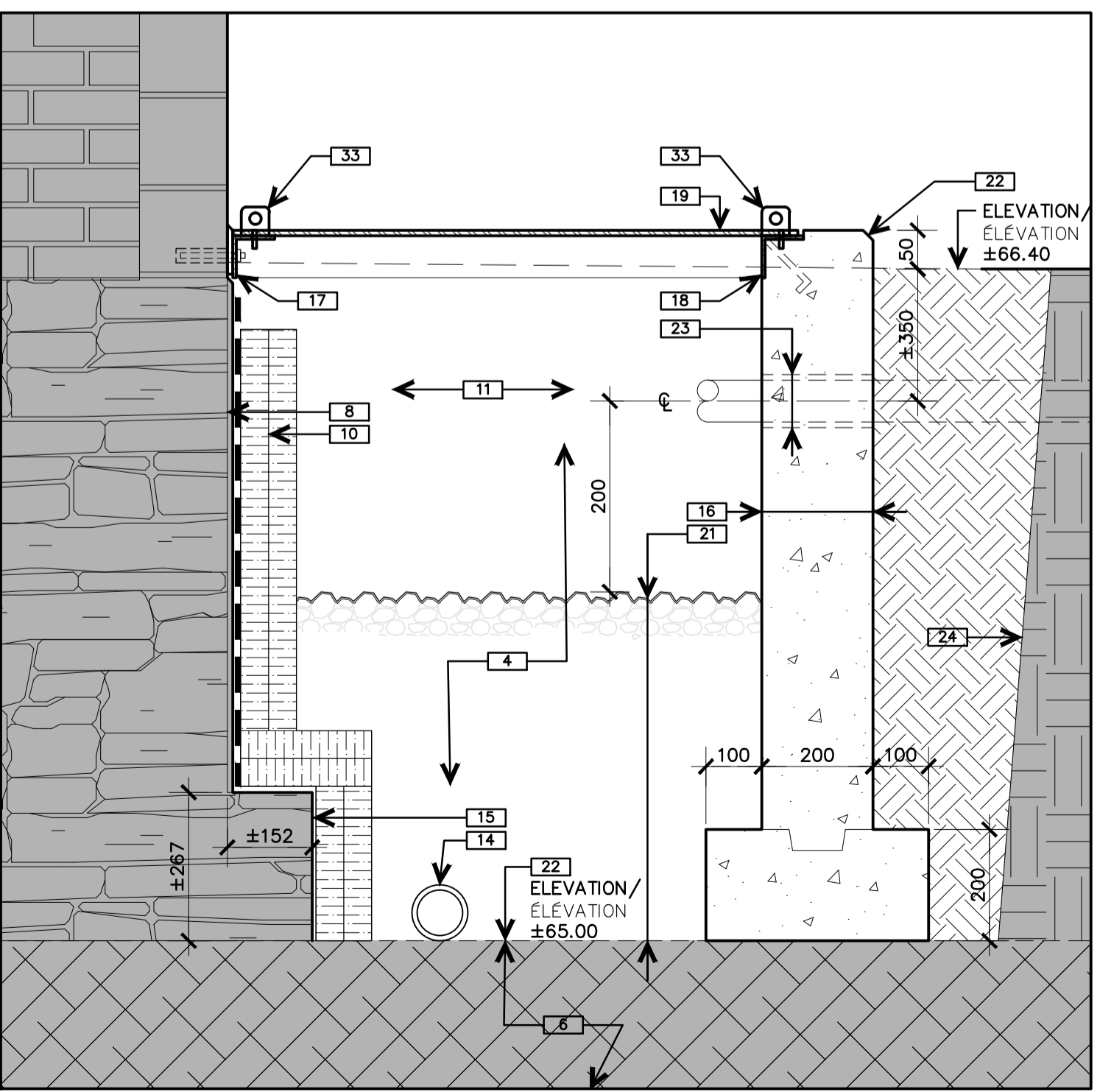
1 SECTION DETAIL / COUPE DÉTAILLÉE 1 : 10



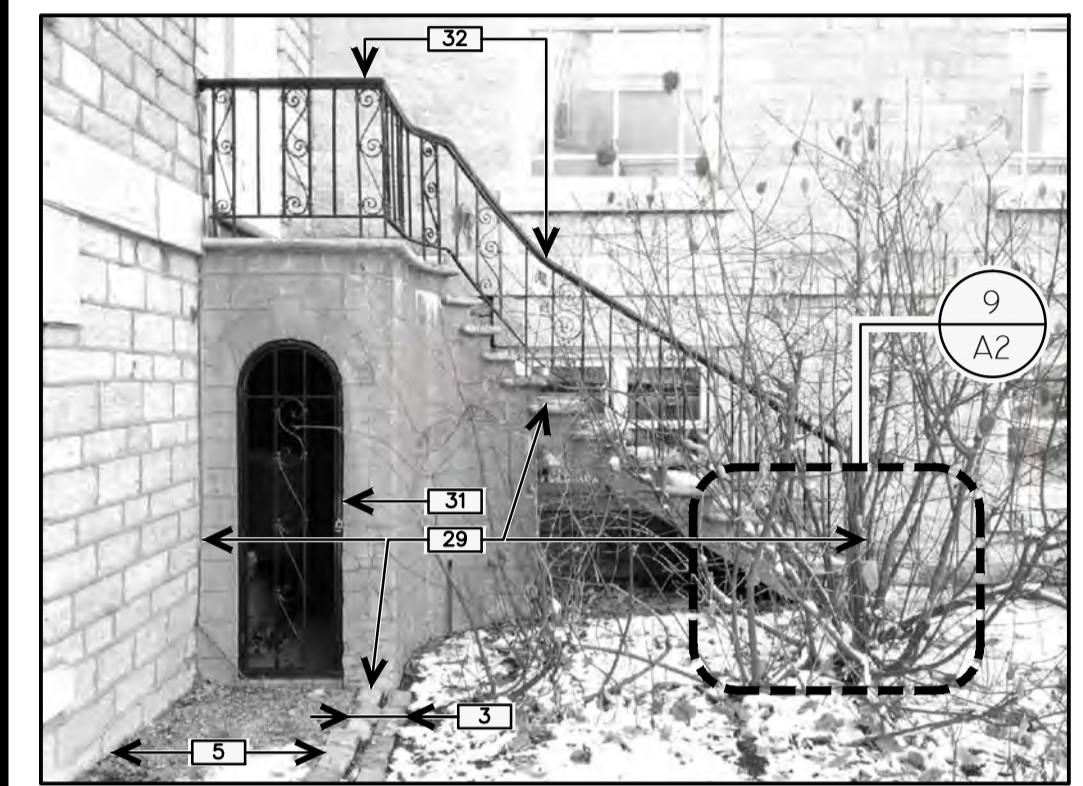
5 EXISTING PHOTO / PHOTO EXISTANT



2 SECTION DETAIL / COUPE DÉTAILLÉE 1 : 10



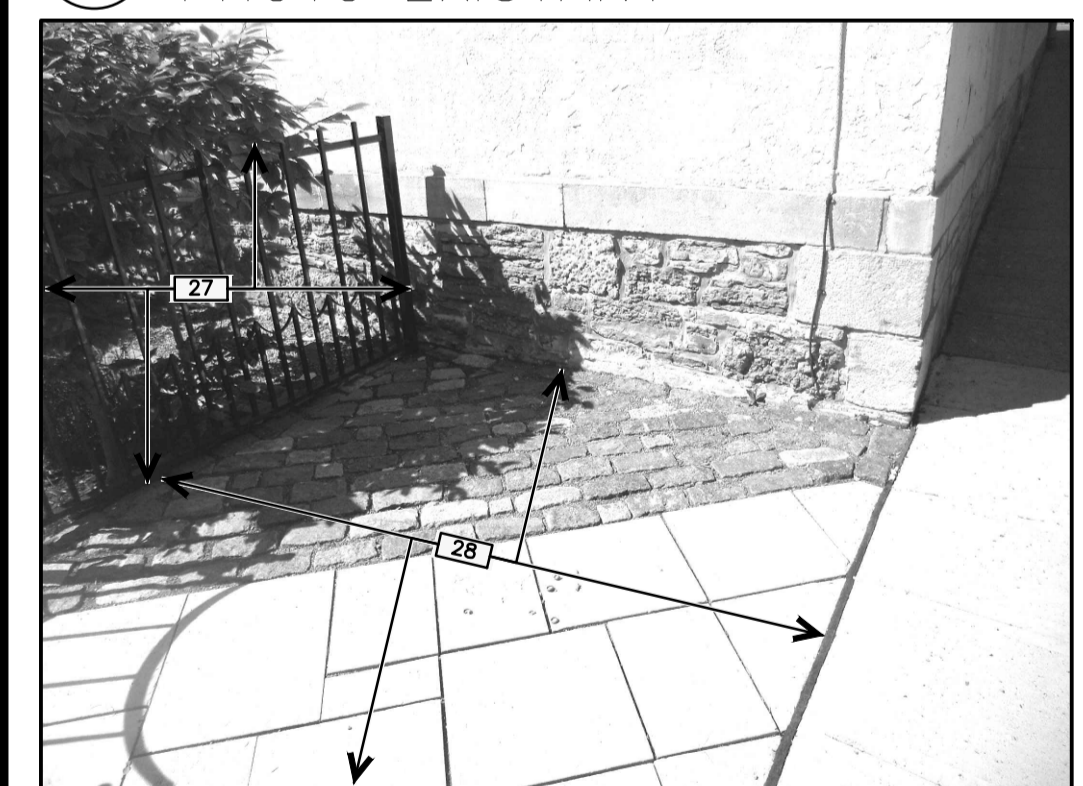
3 SECTION DETAIL / COUPE DÉTAILLÉE 1 : 10



6 EXISTING PHOTO / PHOTO EXISTANT



7 EXISTING PHOTO / PHOTO EXISTANT



8 EXISTING PHOTO / PHOTO EXISTANT



9 EXISTING PHOTO / PHOTO EXISTANT



no.	description	date
3	TENDER / POUR SOUMISSION	2014-12-16
2	PROGRESS	2014-11-21
1	NCC REVIEW	2014-08-29

project / projet

FOUNDATION REHABILITATION / RÉHABILITATION DE LA FONDATION

drawing / dessin

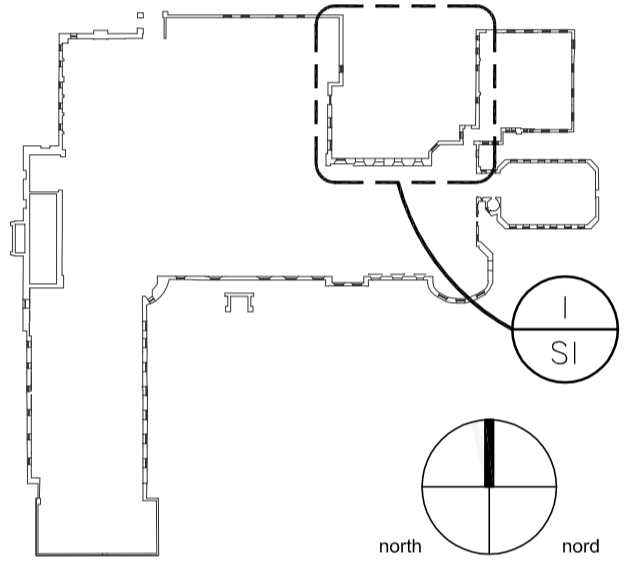
DETAILS / DÉTAILS

approved by / approuvé par	MM
designed by / conçu par	MM
drawn by / dessiné par	SS [1437]
date / À VOIR DATE D'ÉMISSION	scale / échelle AS NOTED / TELLE INDICUÉE
NCC project no.	sheet no.
no. du projet de la CCN	no. de la feuille

PROJECT # 15030

JOHN G.
COOKIE
& ASSOCIATES LTD.
CONSULTING ENGINEERS
17 FITZGERALD ROAD, OTTAWA, ONT.
SUITE 200 K2H 9G1
(613) 226-8718 FAX (613) 226-7424
E-MAIL mailbox@jgcookie.com
WEB SITE www.jgcookie.com

Key Plan
Plan clé



LICENSED PROFESSIONAL ENGINEER
M.-J. LOCKMAN
15-DEC-2014
PROVINCE OF ONTARIO

LICENSED PROFESSIONAL ENGINEER
P. HOPPER CHRISTISON
100166240
DEC 15, 2014
PROVINCE OF ONTARIO

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
2	TENDER DRAWINGS	2014/12/15
1	NCC REVIEW	2014/12/05

project
projet

FOUNDATION REHABILITATION
RÉHABILITATION DE FONDATION

drawing
dessin

PLAN
PLAN

approved by
approuvé par xx

designed by
conçu par xx

drawn by
dessiné par xx

date
À VOIR DATE D'ÉMISSION

scale
échelle AS NOTED
TELLE INDICUÉE

NCC project no.
no. du projet de la CCN

sheet no.
no. de la feuille

DC 1110-22

GENERAL NOTES
NOTES GÉNÉRALES

- DO NOT SCALE DRAWINGS.
NE PAS PRENDRE DE MESURES À L'AIDE D'UNE RÈGLE ÉCHELLE D'ARCHITECTE.
- THESE DRAWINGS SHOW THE COMPLETED STRUCTURE. THE CONTRACTOR SHALL HAVE THE SOLE RESPONSIBILITY FOR THE DESIGN, ERECTION, OPERATION, MAINTENANCE AND REMOVAL OF TEMPORARY SUPPORTS, STRUCTURES AND FACILITIES, AND THE DESIGN EXECUTION OF CONSTRUCTION METHODS REQUIRED IN THEIR USE.
CES DESSINS DÉMONTRENT LA STRUCTURE COMPLÉTÉE. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE POUR LA CONCEPTION, L'INSTALLATION LE FONCTIONNEMENT, L'ENTRETIEN ET L'ENLÈVEMENT DE SUPPORTS TEMPORAIRES, STRUCTURES ET INSTALLATIONS, ET LA CONCEPTION ET EXÉCUTION DE MÉTHODES DE CONSTRUCTION REQUIS À LEUR UTILISATION.

DRAWING NOTES - SHEET S1:
NOTES DE DESSIN - PAGE S1:

THESE NOTES APPLY TO DRAWING SHEET S1 ONLY:
CES NOTES S'APPLIQUENT À LA PAGE DE DESSINS S1 SEULEMENT:

- EXTENT OF WORK.
ÉTENDUE DES TRAVAUX
- PREVIOUS RUBBLE STONE FOUNDATION REMNANTS. DISMANTLE WALL TO APPROXIMATELY 300mm FROM FACE OF BUILDING FOUNDATION. REBUILD WALL SQUARE TO TAKE DRAINAGE BOARD.
RESTANTS DE FONDATION EN PIERRE PRÉCÉDENTE. DÉMONTÉ LE MUR JUSQU'À ENVIRON 300mm DE LA FACE DE LA FONDATION DU BÂTIMENT. RECONSTRUIRE LE MUR CARRÉ POUR RECEVOIR LE PANNEAU DE DRAINAGE.
- EXISTING CONCRETE STAIRS AND FOUNDATIONS TO BE DEMOLISHED. SEE ARCHITECTURAL FOR EXTENT OF WORK.
ESCALIERS ET FONDATIONS EXISTANTS À ÊTRE DÉMOLIS. VOIR ARCHITECTURAL POUR L'ÉTENDUE DES TRAVAUX.
- FOR EXTENT SHOWN ALONG WEST WALL, RAKE OUT AND REPOINT 100% OF STONE MASONRY WALL ABOVE GRADE TO 1.0m ABOVE LANDING HEIGHT AS PER 5/S2. ASSUME 3.3m HIGH. CLEAN MASONRY AS PER SPECIFICATIONS.
POUR L'ÉTENDUE MONTRÉ LE LONG DU MUR SUD, DÉGARNIR ET REJOINTOYER 100% DU MUR EN MACONNERIE DE PIERRE, DU NIVEAU DE FONDATION JUSQU'À 1.0m AU DESSUS DU NIVEAU DU PALIER SELON 5/S2. ASSUMER 3.3m DE HAUT. NETTOYER LA MACONNERIE SELON LES SPÉCIFICATIONS.
- FOR EXTENT SHOWN ALONG SOUTH WALL, RAKE OUT AND REPOINT 100% OF STONE MASONRY WALL, FROM FOUNDING LEVEL TO 1.0m ABOVE LANDING HEIGHT AS PER 5/S2. ASSUME 4.5m HIGH. CLEAN MASONRY ABOVE GRADE AS PER SPECIFICATIONS.
POUR L'ÉTENDUE MONTRÉ LE LONG DU MUR SUD, DÉGARNIR ET REJOINTOYER 100% DU MUR EN MACONNERIE DE PIERRE, DU NIVEAU DE FONDATION JUSQU'À 1.0m AU DESSUS DU NIVEAU DU PALIER SELON 5/S2. ASSUMER 4.5m DE HAUT. NETTOYER LA MACONNERIE AU DESSUS DU SOL SELON LES SPÉCIFICATIONS.

MASONRY QUANTITIES:
QUANTITÉS POUR MASONRY:

1. NEW STONE AS PER SPECIFICATIONS	5m ³
NOUVELLE PIERRE SELON SPÉCIFICATIONS	5m ³
2. REMOVE AND RESET, AS PER DETAIL 7/S2	2.5m ³
ENLEVER ET REMETTRE, SELON LE DÉTAIL 7/S2.	2.5m ³
3. FRACTURE REPAIR, AS PER DETAIL 8/S2	5ea
RÉPARATION DE FRACTURE, SELON LE DÉTAIL 8/S2	5 chq
4. DUTCHMAN, AS PER DETAIL 9/S2	6ea
DUTCHMAN, SELON LE DÉTAIL 9/S2	6 chq

CONCRETE SPECIFICATIONS
SPÉCIFICATIONS POUR BÉTON

FOUNDATION WALLS AND FOOTINGS:
MURS DE FONDATION ET SEMELLES:

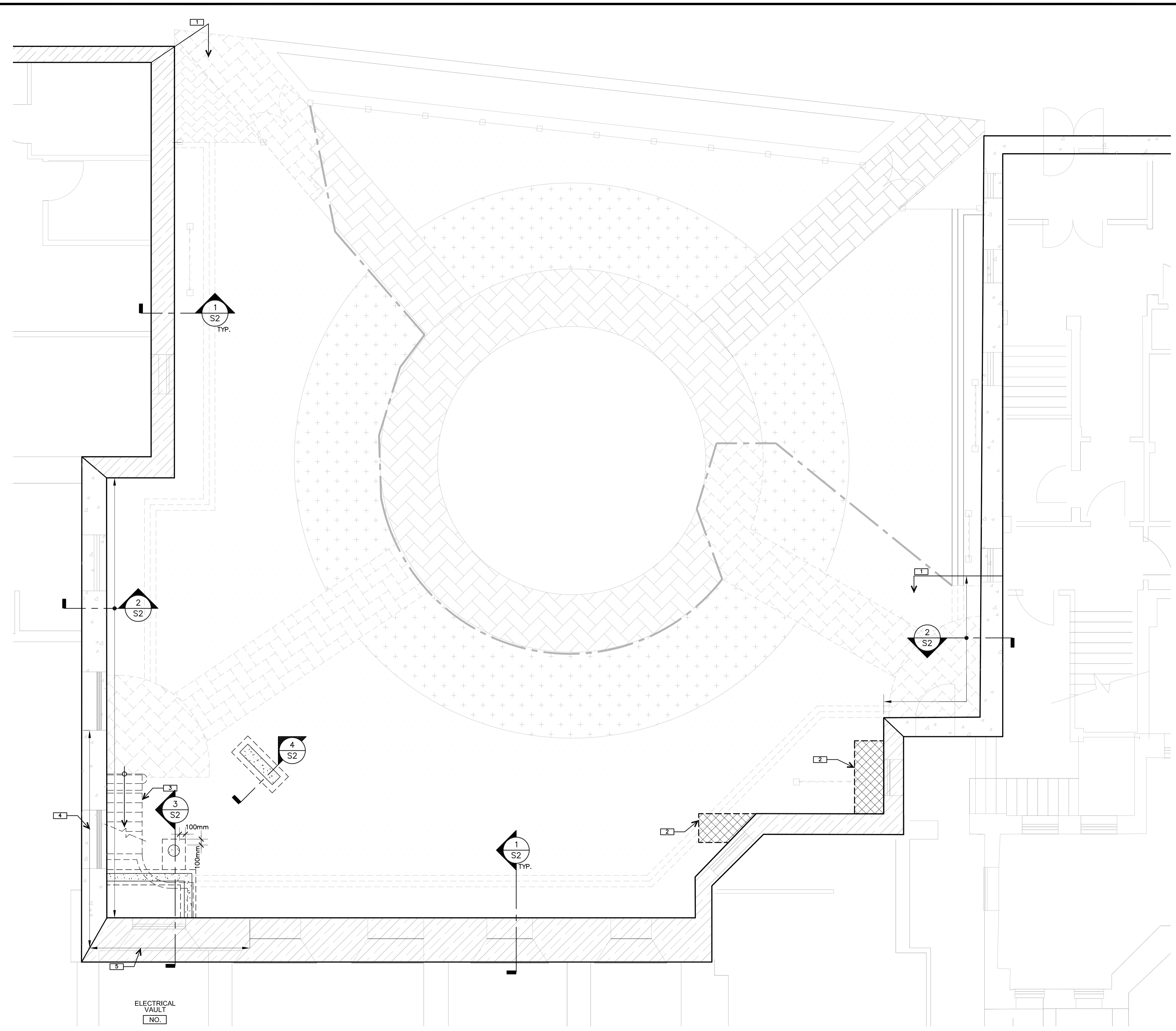
1. STRENGTH (MPa): FORCE (MPa):	30
2. COARSE AGGREGATE: AGGREGAT GROSSIER	20mm
3. SLUMP MIN-MAX: AFFAISSEMENT MIN-MAX	20-80.
4. AIR CONTENT: TENEUR EN AIR	5-8%
5. W/C RATIO: RATIO EAU/CEMENT	0.5

CONCRETE REPAIRS:
RÉPARATIONS DE BÉTON:

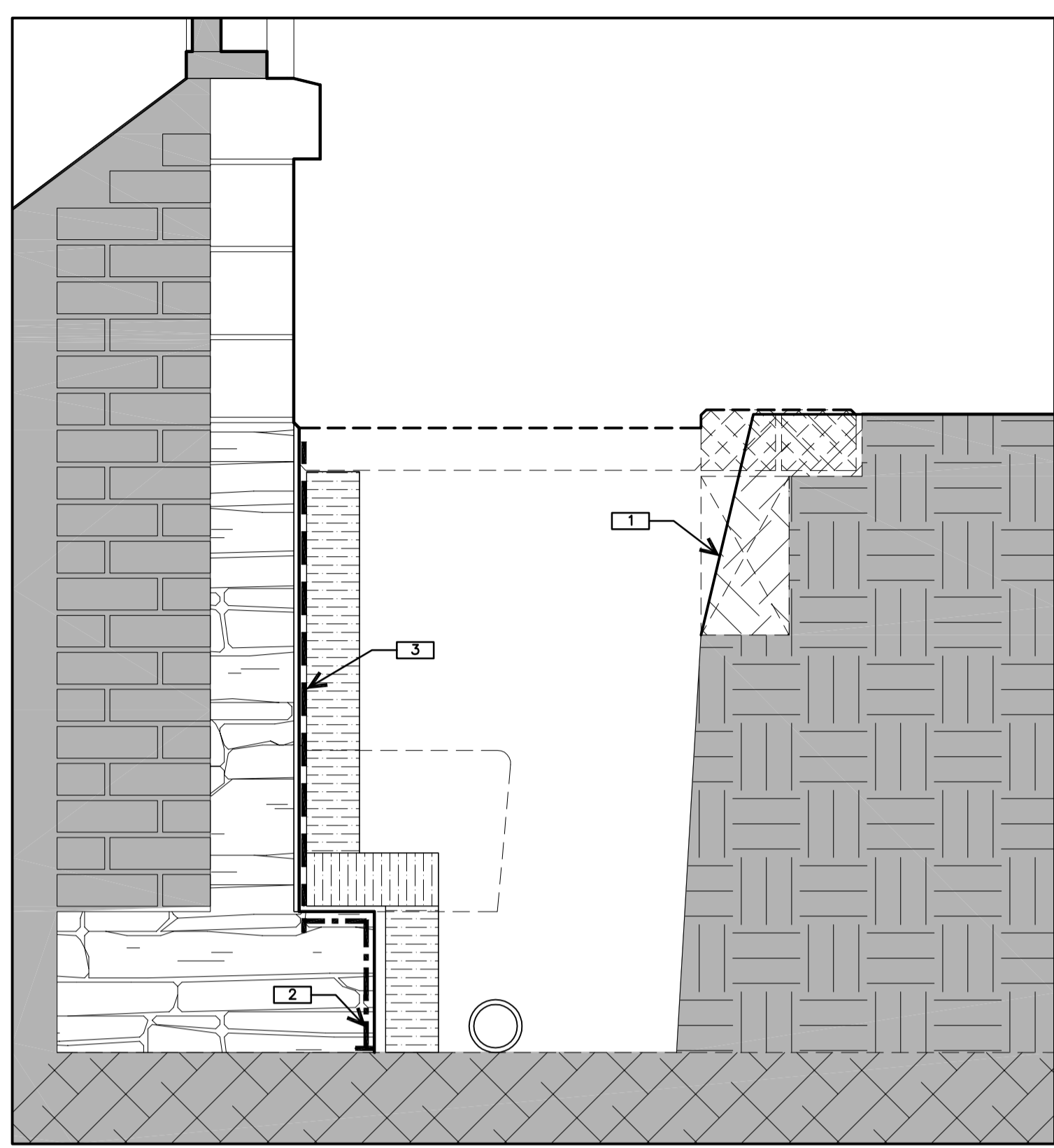
1. SHALLOW REPAIR, AS PER DETAIL 10/S2	2.5m ³
RÉPARATION PEU PROFONDE SELON LE DÉTAIL 10/S2	2.5m ³

LEGEND - SHEET S1:
LEGENDE - PAGE S1:

	PREVIOUS STONE FOUNDATION
	RUBBLE MASONRY FOUNDATION WALL
	CONCRETE FOUNDATION WALL

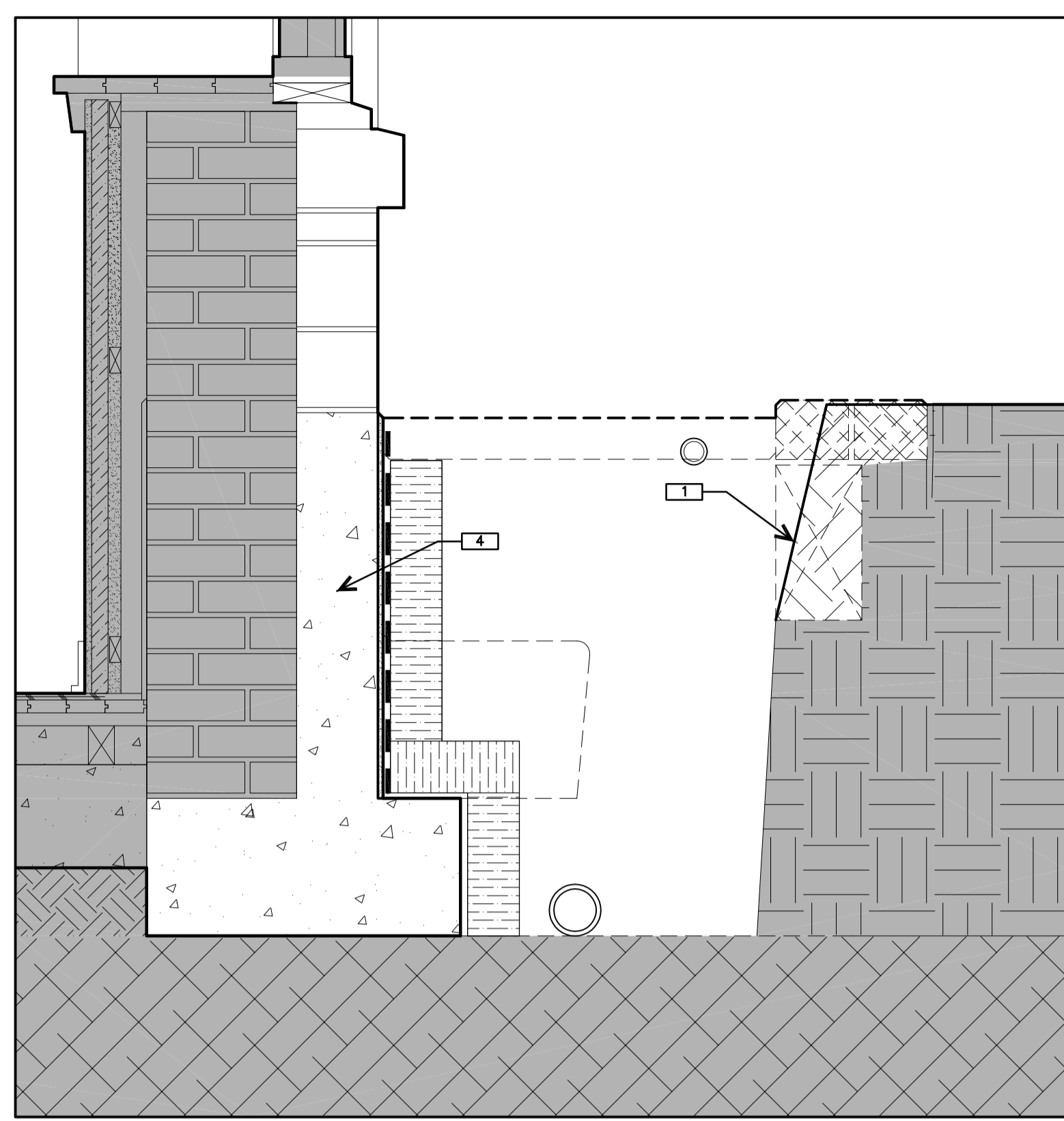


PARTIAL BASEMENT PLAN
PLAN DU SOUS-SOL PARTIEL
SCALE 1:150



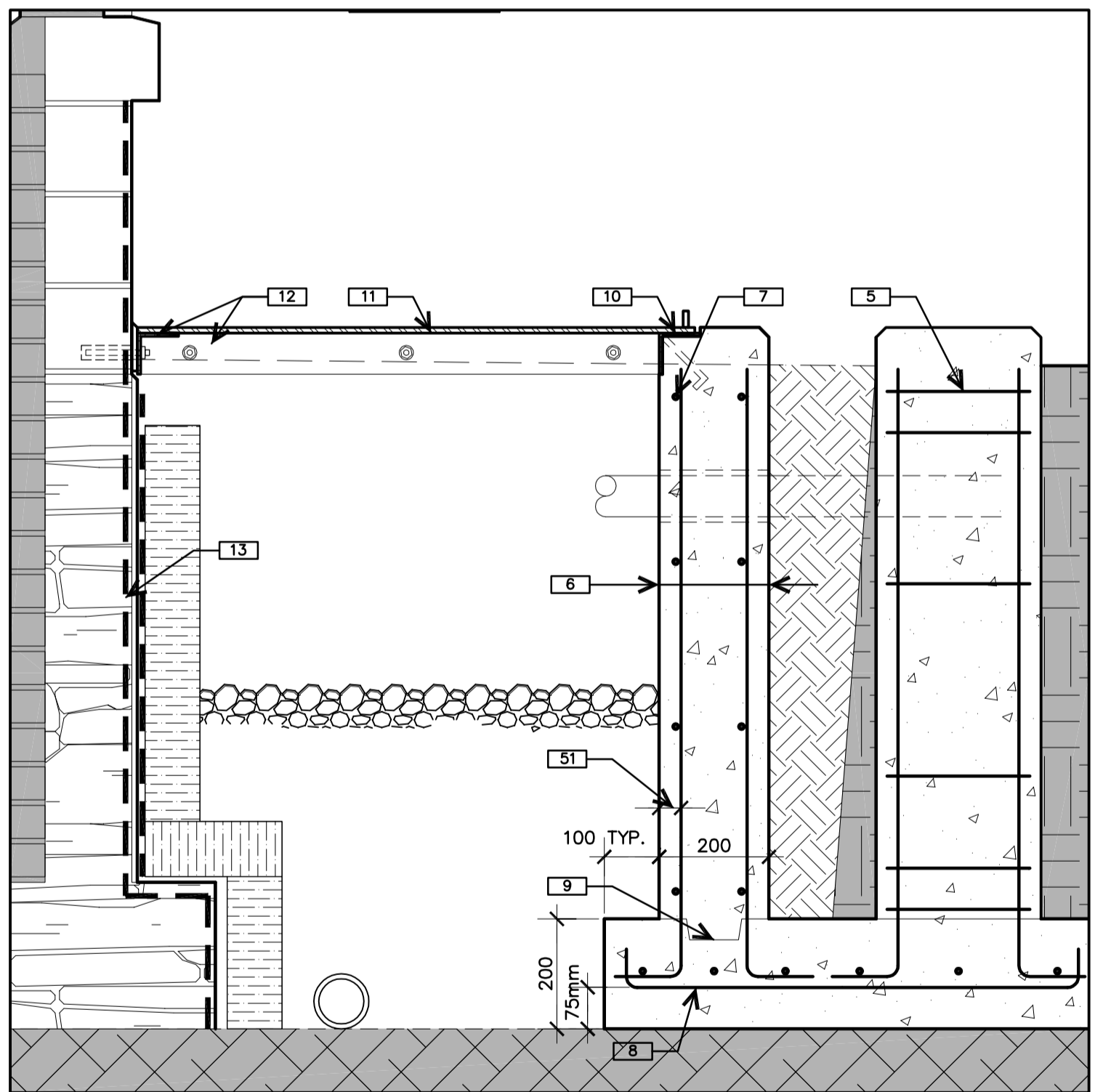
MASONRY FOUNDATION WALL TYPICAL SECTION
MUR DE FONDATION EN MAÇONNERIE TYPIQUE

SCALE - ÉCHELLE 1:10



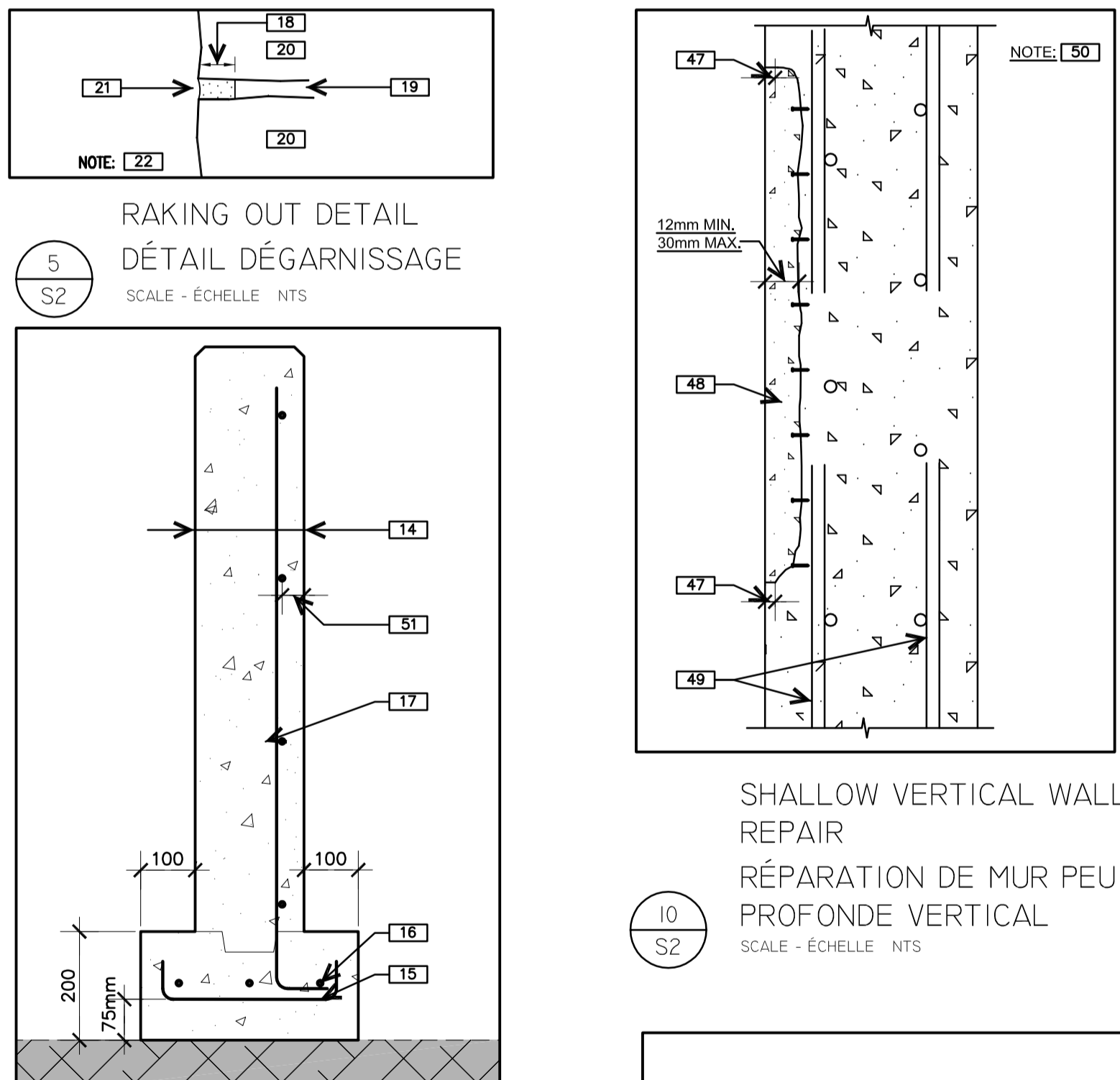
CONCRETE FOUNDATION WALL TYPICAL SECTION
MUR DE FONDATION EN BÉTON TYPIQUE

SCALE - ÉCHELLE 1:10



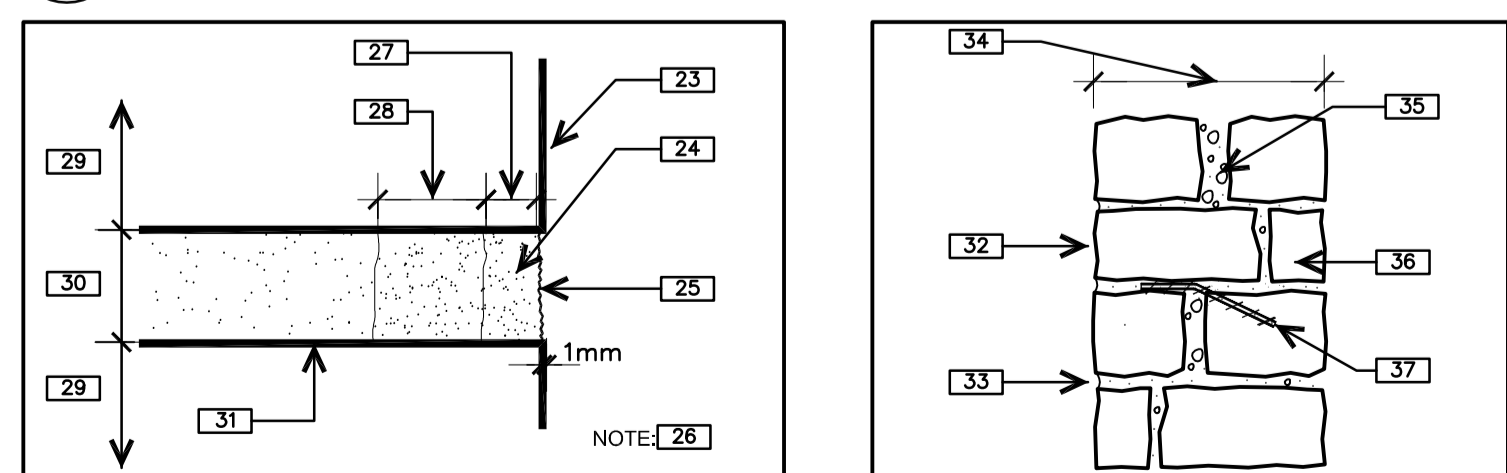
SECTION DETAIL ELECTRICAL BOX
DÉTAIL COUPE BOITE ELECTRIQUE

SCALE - ÉCHELLE 1:10



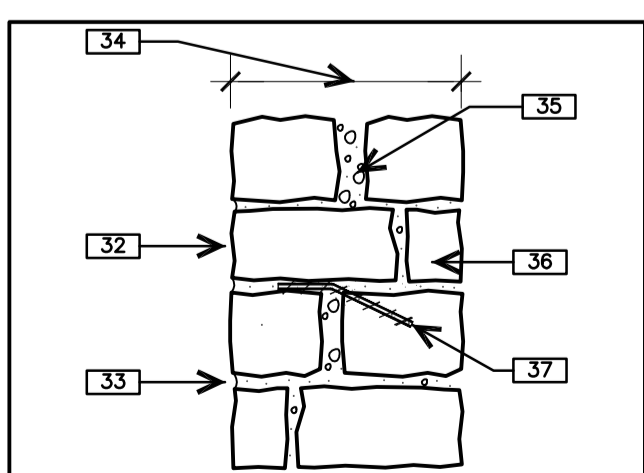
RAKING OUT DETAIL
DÉTAIL DÉGARNISSAGE

SCALE - ÉCHELLE NTS



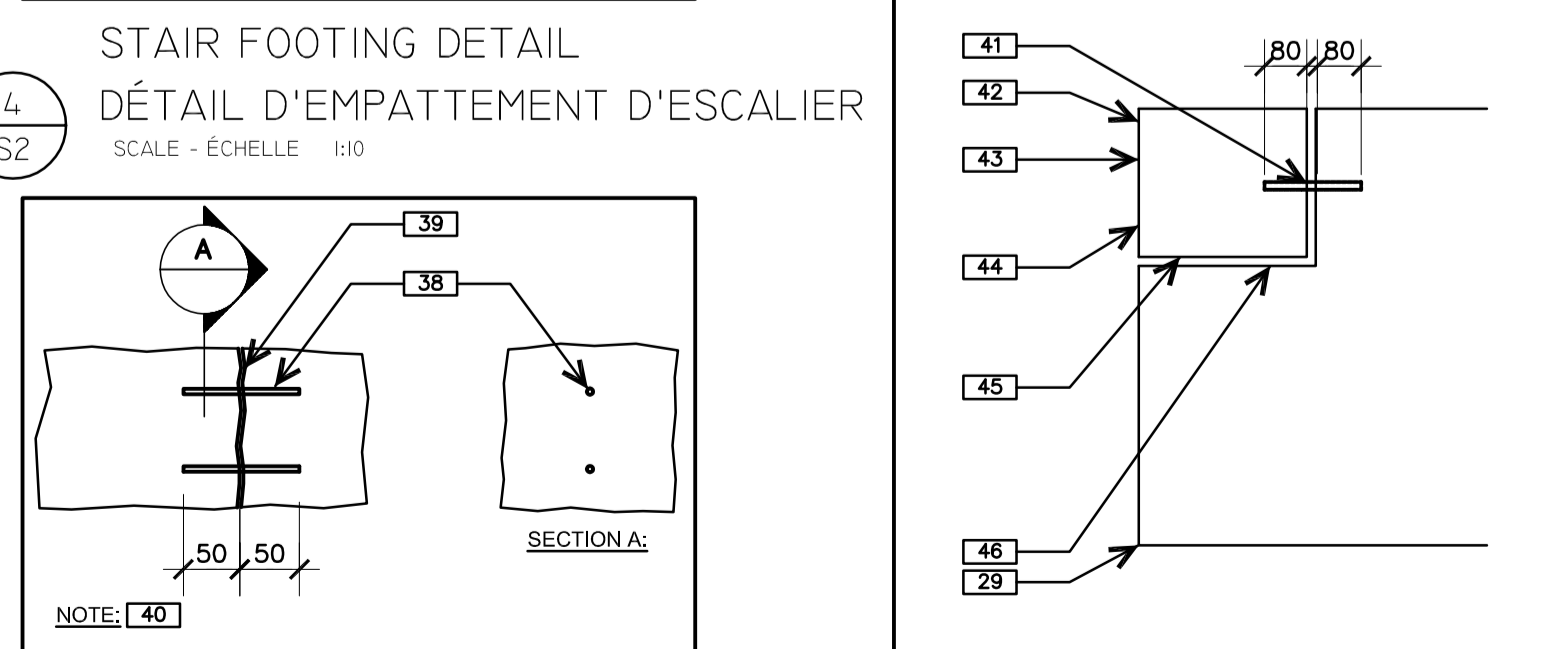
REPOINTING DETAIL
DÉTAIL DE REJOINTOIEMENT

SCALE - ÉCHELLE NTS



RUBBLE STONE ANCHORAGE
ANCRAGE DANS UN MUR PIERRE

SCALE - ÉCHELLE NTS

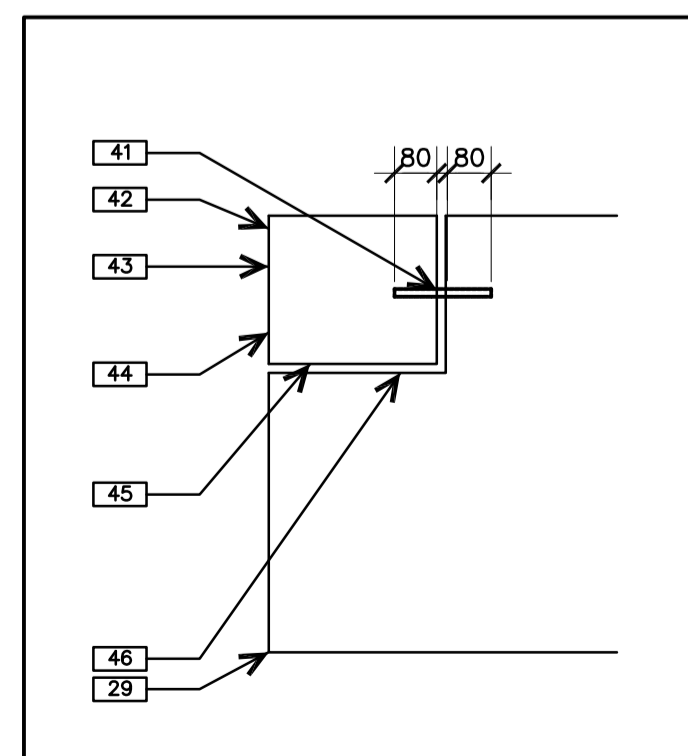


STAIR FOOTING DETAIL
DÉTAIL D'EMPATTEMENT D'ESCALIER

SCALE - ÉCHELLE 1:10

FRACTURE REPAIR
RÉPARATION DE FRACTURE

SCALE - ÉCHELLE NTS



DUTCHMAN REPAIR
RÉPARATION "DUTCHMAN"

SCALE - ÉCHELLE NTS

GENERAL NOTES
NOTES GÉNÉRALES

- DO NOT SCALE DRAWINGS.
NE PAS PRENDRE DE MESURES À L'AIDE D'UNE RÈGLE ÉCHELLE D'ARCHITECTE.
- THESE DRAWINGS SHOW THE COMPLETED STRUCTURE. THE CONTRACTOR SHALL HAVE THE SOLE RESPONSIBILITY FOR THE DESIGN, ERECTION, OPERATION, MAINTENANCE AND REMOVAL OF TEMPORARY SUPPORTS, STRUCTURES AND FACILITIES, AND THE DESIGN EXECUTION OF CONSTRUCTION METHODS REQUIRED IN THEIR USE.
CES DESSINS DÉMONTRANT LA STRUCTURE COMPLÉTÉE. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE, POUR LA CONCEPTION, L'INSTALLATION LE FONCTIONNEMENT, L'ENTRETIEN ET L'ENLEVEMENT DE SUPPORTS TEMPORAIRES, STRUCTURES ET INSTALLATIONS, ET LA COORDINATION ET L'EXÉCUTION DE MÉTHODES DE CONSTRUCTION REQUIS À LEUR UTILISATION.

DRAWING NOTES - SHEET S2
NOTES DE DESSIN - PAGE S2

THESE NOTES APPLY TO DRAWING SHEET S2 ONLY. CES NOTES S'APPLIQUENT À LA PAGE DE DESSINS S2 SEULEMENT.

- SEE ARCHITECTURAL FOR EXCAVATION AND REMOVALS. VOIR LES DESSINS D'ARCHITECTURES POUR L'EXCAVATION ET LES ENLEVEMENTS
- RUBBLE STONE MASONRY FOOTING. RAKE OUT AND REPOINT 100% AS PER 5/S2.
SEMELLE EN MAÇONNERIE DE PIERRE. DÉGARNIR ET REJOINTOYER À 100% SELON 6/S2.
- STONE MASONRY FOUNDATION WALL. EXISTING FINISH TO REMAIN IN PLACE. INSTALL NEW DRAINAGE BOARD AND INSULATION AS PER ARCHITECTURAL.
MUR DE FONDATION EN MAÇONNERIE DE PIERRE. CRÉPIS EXISTANT À CONSERVER EN PLACE. INSTALLER LE NOUVEAU PANNEAU DE DRAINAGE ET L'ISOLANT SELON LES DESSINS D'ARCHITECTURE.
- EXISTING CONCRETE FOUNDATION WALL. SOUND WALL AND FOOTING. CARRY OUT CONCRETE REPAIRS AS NECESSARY AS PER 10/S2. INSTALL CEMENT BOARD, WATERPROOFING AND INSULATION AS PER ARCHITECTURAL.
- 300mm Ø SONOTUBE WITH 4-15M VERT. DOWEL INTO FOOTING, AND 10M HORIZONTAL TIES AT 350mm c/c. EXCEPT 2-10M TIES SPACED @ 75mm O.C. T&B OF PIER. LOCATE PIER FOR STAIR SUPPORT COLUMN AS PER ARCHITECTURAL.
SONOTUBE DE 300mm Ø AVEC 4-15M VERT. AVEC DES GOUDONS DANS LA SEMELLE ET DES ATTACHES HORIZONTALES 10M À 350mm c/c, SAUF 2 ATTACHES 10M @ 75mm c/c AU HAUT ET À LA BASE DES PIERES. LOCALISER LE PIERRE POUR LA COLONNE DE SUPPORT DE L'ESCALIER SELON LES DESSINS D'ARCHITECTURE.
- 200mm REINFORCED CONCRETE WALL AROUND ELECTRICAL BOX.
MUR EN BÉTON RENFORCÉ DE 200mm AUTOUR DE LA BOÎTE ÉLECTRIQUE.
- 15M Ø 300mm c/c. E.W. EACH FACE. PROVIDE CORNER BARS TO MATCH.
15M Ø 300mm c/c CHAQUE DIRECTION, CHAQUE FACE. FOURNIR DES TIGES DE COINS POUR S'AGENCER.
- 15M Ø 350mm c/c. E.W. HOOK ENDS.
15M Ø 300mm c/c. CHAQUE DIRECTION AVEC DES CROCHETS.
- 40mm x 90mm KEY.
CLÉ 40mm x 90mm.
- GALVANIZED L152x152x9.5 EMBEDDED, C/W 3 GALVANIZED METAL LOOPS WELDED ALL AROUND TO TOP OF ANGLE TO SUIT PADLOCK SYSTEM AS PER ARCHITECTURAL.
L152x152x9.5 GALVANISÉ ENCASTRÉ AVEC 3 OUILLETS EN ACIER GALVANISÉ SOUDÉS TOUS LE TOUR SUR L'ANGLE POUR CONVENIR AU CADENAS SELON LES DESSINS D'ARCHITECTURE.
- 6.4mm GALVANIZED STEEL PLATE. PROVIDE PLATE IN 3 SEGMENTS. CENTER SEGMENT C/W L76x51x4.8LLH WELDED ALL AROUND UNDER EACH SIDE OF PLATE. ALIGN ANGLES SO HALF OF HORIZONTAL LEG OVERHANGS TO SUPPORT ADJACENT PLATE. PROVIDE SLOT IN PLATES TO SUIT PADLOCK SYSTEM AS PER ARCHITECTURAL.
PLAQUE EN ACIER GALVANISÉ DE 6.4mm. FOURNIR LA PLAQUE EN 3 SEGMENTS. CENTRER LES SEGMENTS AVEC L76x51x4.8 LONGUE PATTE HORIZONTALE. ALIGNER LES ANGLES POUR QUE LA MOITIÉ DE LA PATTE HORIZONTALE DÉPASSE POUR SUPPORTER LA PLAQUE ADJACENTE. FOURNIR DES FENTES DANS LES PLAQUES POUR CONVENIR AU SYSTÈME DE CADENAS SELON LES DESSINS D'ARCHITECTURE.
- GALVANIZED L152x152x9.5 BOLTED TO FOUNDATION WALL WITH 12mm Ø ADHESIVE ANCHOR EMBEDDED 108mm AT 400mm c/c STAGGERED.
L152x152x9.5 GALVANISÉ BOULONNÉ AU MUR DE FONDATION AVEC DES ANCRAGES ADHÉSIFS DE 12mm Ø ENCASTRÉ 108mm À 400mm c/c EN QUINCONCE.
- STONE MASONRY FOUNDATION WALL AND FOOTING. RAKE OUT AND REPOINT FOOTING AND WALL UP TO 1.0m ABOVE STAIR LANDING LEVEL AS PER 5/S2. ALLOW 4.5m HIGH, SEE S1 FOR EXTENT. CLEAN MASONRY ABOVE GRADE AS PER SPECIFICATIONS.
MUR DE FONDATION ET SEMELLE EN MAÇONNERIE DE PIERRE. DÉGARNIR ET REJOINTOYER LA SEMELLE ET LE MUR JUSQU'À 1.0m AU DESSUS DU NIVEAU DU PALIER DE L'ESCALIER SELON 5/S2. ALLOUER POUR 4.5m DE HAUT, VOIR S1 POUR L'ÉTENDUE. NETTOYER LA MAÇONNERIE PARDESSUS LE NIVEAU DU SOL SELON LES DEVIS.
- 200mm REINFORCED CONCRETE WALL AT BASE OF STAIRS. LENGTH AS PER ARCHITECTURAL.
MUR DE BÉTON RENFORCÉ DE 200mm À LA BASE DES ESCALIERS. LONGUEUR SELON LES DESSINS D'ARCHITECTURE.
- 15M Ø 350mm c/c. HOOK ENDS.
15M Ø 350mm c/c AVEC DES CROCHETS.
- 3-15M
3-15M
- 15M Ø 300mm c/c E.W.
15M Ø 300mm c/c CHAQUE DIRECTION.
- MINIMUM DEPTH OF REMOVAL IS 30mm.
PROFONDEUR MINIMUM D'ENLEVEMENT EST 30mm.
- EXISTING MORTAR
MORTIER EXISTANT
- STONE
PIERRE
- POINTING MORTAR, TOOLED AS NOTED, SEE DETAIL 6/S2.
MORTIER DE REJOINTOIMENT, TRAVAILLÉ COMME NOTÉ, VOIR DÉTAIL 6/S2.
- RAKING OUT PROCEDURE:
- RAKE OUT EXISTING MORTAR SQUARE TO STONE
- REMOVE ALL RESIDUE FROM STONE FACE TO ALLOW NEW MORTAR TO BOND TO STONE
- DO NOT CHIP OR OTHERWISE DAMAGE EDGE OF STONE DURING REMOVALS. GRINDERS OR SAW BLADES MUST NOT TOUCH STONE FACE. CUT CENTER OF JOINT CAREFULLY, WITHOUT MARKING STONE. REMOVE REMAINDER OF MORTAR USING HAND TOOLS.
- ALL CRACKED MORTAR, MORTAR DEBONDED FROM STONE, OR DETERIORATED MORTAR, MUST BE REMOVED FROM JOINT PRIOR TO REPOINTING.
- REMOVE ALL PORTLAND CEMENT BASED MORTARS FROM JOINTS. CLEAN OUT USING COMPRESSED AIR, PRIOR TO REPOINTING.
- PROCÉDURE DE DÉGARNISSAGE:
- DÉGARNIR LE MORTIER À ANGLE DROIT AVEC LA PIERRE.
- ENLEVER TOUS RÉSIDUS DE LA SURFACE DE LA PIERRE POUR PERMETTRE AU NOUVEAU MORTIER D'ADHÉRER À LA PIERRE.

- NE PAS ÉBÉCHER OU ENDOMMAGER LE REBORD DE LA PIERRE PENDANT L'ENLEVEMENT. LES BROYEURS ET LES LAMES DE SOIE NE DOIVENT PAS TOUCHER LA SURFACE DE LA PIERRE. COUPER, AVEC SOINS, LE CENTRE DU JOINT, SANS MARQUER LA PIERRE. ENLEVER LE RESTANT DU MORTIER EN UTILISANT DES OUTILS À MAINS.
- TOUT MORTIER CRAQUÉ, DÉCOLLÉ DE LA PIERRE, OU DÉTÉRIORÉ, DOIT ÊTRE ENLEVÉ DU JOINT AVANT LE REJOINTOIMENT.
- ENLEVER TOUT MORTIER BASE DE CIMENT PORTLAND DES JOINTS. NETTOYER LE JOINT EN UTILISANT DE L'AIR COMPRESSÉ AVANT DE REJOINTOYER.
- CLEAN STONE FACE AND REMOVE MORTAR DROPPING AFTER TOOLING AS SPECIFIED.
NETTOYER LA FACE DE LA PIERRE ET ENLEVER LES DÉBRIS DE MORTIER TEL QUE SPÉCIFIÉ.
- COMPACT FINAL LAYER OF MORTAR AND TOOL JOINT TO GIVE SLIGHTLY CONCAVE PROFILE. DO NOT FEATHER MORTAR OVER STONE FACE. KEEP MORTAR MOIST FOR SEVERAL DAYS FOLLOWING INSTALLATION. PROTECT MORTAR FROM FLASH SETTING DUE TO EXPOSURE TO DIRECT SUNLIGHT.
COMPACTER LA COUCHE FINALE DE MORTIER ET FINIR POUR AVOIR UN JOINT LÉGÈREMENT CONCAVE. NE PAS CLAVETTER LE JOINT PAR-DESSUS LA SURFACE DE LA PIERRE. GARDER LE JOINT HUMIDE POUR QUELQUES JOURS APRÈS L'INSTALLATION. PROTÉGER LE MORTIER CONTRE LE DURCISSEMENT TRÈS COURT DU À L'EXPOSITION AU RAYON DU SOLEIL.
- RAKE OUT EXISTING MORTAR AS PER DETAIL 5/S1. SEE PLAN FOR ASSUMED EXTENT.
DÉGARNIR LE MORTIER EXISTANT SELON LE DÉTAIL 5/S1. VOIR LE PLAN POUR L'ÉTENDUE ASSUMÉE.
- FOR PRICING, ASSUME THE FOLLOWING:
- AVERAGE DEPTH OF STONE: 250mm.
- 40% OF REMOVALS FOR ALL JOINTS ARE IN THE ORDER OF 30 TO 40mm DEEP AND THE REMAINDER ARE FULL DEPTH REMOVALS.
- WHERE FULL DEPTH REMOVALS IN HORIZONTAL JOINTS ARE NECESSARY, THE CONTRACTOR MUST EXERCISE CAUTION SO AS NOT TO DESTABILIZE THE WALLS. IN THIS CASE, REMOVE MORTAR IN ONLY SMALL PORTIONS OF THE WALL AND REPOINT EXCEPT FOR FINAL LAYER BEFORE PROCEEDING WITH REMOVALS.
- PROFONDEUR MOYENNE DE LA PIERRE: 250mm.
- 40% DU DÉGARNISSAGE EST DE L'ORDRE DE 30mm À 40mm DE PROFONDEUR ET LE RESTE DU DÉGARNISSAGE EST PLEINE PROFONDEUR.
- LORSQUE QUE LE DÉGARNISSAGE PLEINE PROFONDEUR EST NECESSAIRE, L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE ATTENTION POUR NE PAS DÉSTABILISER LE MUR. DANS CE CAS, ENLEVER LE MORTIER EN PETITE SECTION DE MUR ET REJOINTOYER, SAUF POUR LA COUCHE DE FINITION, AVANT DE PROCÉDER AVEC LE DÉGARNISSAGE.
- FINAL LAYER OF POINTING MORTAR 40mm± DEEP. LEAVE MINIMUM 24 HOURS BETWEEN BACKPOINTING AND FINISHPOINTING.
COUCHE FINALE DE MORTIER 40mm± D'ÉPAISSEUR. ALLOUER UN MINIMUM DE 24 HEURES ENTRE LE REJOINTOIMENT DE FOND ET LE REJOINTOIMENT DE FINITION.
- BEDDING MORTAR, APPLY IN LAYERS OF 15mm TO 30mm MAXIMUM.
MORTIER DE LIT, APPLIQUER EN COUCHES DE 15mm À 30mm MAXIMUM.
- EXISTING STONE
PIERRE EXISTANTE
- MORTAR BED
MORTIER DE LIT
- MOISTEN STONE PRIOR TO INSTALLING MORTAR FOR BETTER BOND BETWEEN MORTAR AND STONE.
HUMECTER LA PIERRE AVANT L'INSTALLATION DU MORTIER POUR AVOIR UNE MEILLEURE LIAISON ENTRE LE MORTIER ET LA PIERRE.
- EXTERIOR WALL FACE
FAÇADE EXTÉRIEURE DU MUR
- SEE DETAIL 6/S2
VOIR DÉTAIL 6/S2
- ESTIMATED WALL WIDTH IS 800mm TO BE CONFIRMED ON SITE.
ÉPAISSEUR ESTIMÉE DU MUR EST 800mm, À ÊTRE CONFIRMÉ.
- ALLOW FOR REPOINTING ALL JOINTS IN BACKUP MASONRY, AND RESTORING COLLAR JOINTS BEHIND FACE STONE.
ALLOUER POUR LE REJOINTOIMENT DE TOUS LES JOINTS DANS LA MAÇONNERIE ARRIÈRE ET DE RESTAURER LES JOINTS DE COLLET À L'ARRIÈRE DE LA MAÇONNERIE DE FAÇADE.
- INNER WYTHE IS STONE MASONRY AS SHOWN.
RANG DE MAÇONNERIE INTÉRIEUR TEL QUE MONTRÉ.
- 8mm STAINLESS STEEL SPIRAL ANCHORS DRILLED THROUGH MORTAR JOINTS IN STONE, INTO STONE BACKUP. SPACING OF ANCHORS TO BE AT 400mm O.C. WHERE WALLS ARE RE-ASSEMBLED.
ANCRAGES EN SPIRALE EN ACIER INOXYDABLE DE 8mm PERCÉS À TRAVERS LES JOINTS DE MORTIER DE LA PIERRE DANS LE PIERRES EN ARRIÈRE. ESPACEMENT DES ANCRAGES À ÊTRE 400mm c/c DANS CHAQUE DIRECTION OÙ LE MUR EST RÉ-ASSEMBLÉ.
- CLEAN AND SHAPE FRACTURED JOINT FOR TIGHT FIT AND EPOXY.
NETTOYER ET FORMER LE JOINT FRACTURÉ POUR OBTENIR UN JOINT MICE ET COLLER AVEC UN ÉPOXYDE.
- 12mm Ø STAINLESS STEEL DOWELS DRILLED AND EPOXYED INTO STONE.
GOUDONS EN ACIER INOXYDABLE DE 12mm Ø PERCÉS UN COLLER AVEC UN ÉPOXYDE DANS LA PIERRE.
- FRACTURED STONE REPAIR PROCEDURE:
- REMOVE FRACTURED STONE WITHOUT LOSING PIECES OR WORSENING DAMAGE OR DAMAGING ADJACENT UNITS.
- DRILL 13mm Ø HOLES, 80mm LONG IN EACH SECTION, SPACED AT 300 O.C. MAXIMUM. HOLES MUST BE CENTERED IN STONE THICKNESS.
- INSERT 12mm Ø STAINLESS STEEL DOWELS, 100mm LONG AND APPLY EPOXY ADHESIVE. GLUE STONE FACES TOGETHER USING EPOXY ADHESIVE OR APPROVED GROUT. LET SET FOR 24 HOURS MINIMUM.
- REINSTATE MORTAR TO WITHIN 50mm OF POINTING SURFACE. ALLOW MORTAR TO SET 24 HOURS. POINT TO SURFACE IN TWO LAYERS.
- GROUT SOLID ALL VOIDS BEHIND STONE USING SPECIFIED GROUT.
- REPAIR SURFACE OF FRACTURE WITH CEMENT BASED RESTORATION MORTAR TO MATCH THE SURROUNDING STONE, AND TOOL FOR TEXTURE.
PROCÉDURE DE RÉPARATIONS DE PIERRES FRACTURÉES
- ENLEVER LA PIERRE FRACTURÉE SANS PERDRE DES MORCEAUX OU AGGRAVER LA PIERRE OU ENDOMMAGER LES PIERRES ADJACENTES
- PERCER DES TROUS DE 13mm Ø PAR 80mm DE LONG DANS CHAQUE SECTION, ESPACÉS À 300 c/c MAXIMUM. LES TROUS DOIVENT ÊTRE CENTRÉS DANS L'ÉPAISSEUR DE LA PIERRE.
- INSÉRER DES GOUDONS EN ACIER INOXYDABLE DE 12mm Ø, 100mm DE LONG ET APPLIQUER UN ÉPOXYDE. COLLER LES FACES ENSEMBLES UTILISANT UN ÉPOXYDE, OU UN COLLES APPROUVÉES. LAISSER DURCIR POUR 24 HEURES.
- REPOSER LA PIERRE RÉPARÉE ET REJOINTOYER AVEC LE MORTIER SPÉCIFIÉ JUSQU'À 50mm de la FAÇADE DE LA PIERRE. ALLOUER 24 HEURES POUR LAISSER LE MORTIER DURCIR. REJOINTOYER JUSQU'À LA FAÇADE EN DEUX COUCHES.
- REMPLIR TOUS LES VIDES DERRIÈRE LA PIERRE UTILISANT LE COULIS SPÉCIFIÉ.
- RÉPARER LA SURFACE DE LA PIERRE AVEC UN MORTIER DE RESTAURATION À MATCHER LA PIERRE POUR OBTENIR UNE TEXTURE.
- DRILL HOLES 13mm Ø x 80mm Dp. IN NEW/EXISTING STONE. INSTALL 12mm Ø x 100mm Lg. STAINLESS STEEL DOWELS, SET IN EPOXY GROUT. PROVIDE

- MINIMUM ONE DOWEL EVERY 0.04m²
PERCER NOUVELLES PIERRES ET PIERRES EXISTANTES AVEC TROUS 13mm Ø x 80mm DE PROFONDEUR. INSTALLER GOUDONS EN ACIER INOXYDABLE 12mm Ø x 100mm DE LONG, ET COLLER AVEC UN ÉPOXYDE. MINIMUM UN GOUDON POUR CHAQUE 0.04m².
- REMOVE DECAYED STONE TO SOUND SURFACE. CUT STONE SQUARE, AS MUCH AS POSSIBLE.
ENLEVER PIERRE DÉTÉRIORÉ À SURFACE INTACT. COUPER LA PIERRE À ANGLE DROIT AUTANT QUE POSSIBLE.
- NEW STONE (DUTCHMAN) TO MATCH EXISTING.
NOUVELLE PIERRE (DUTCHMAN) DOIT CONVENIR À LA PIERRE EXISTANTE.
- EXTERIOR STONE FACE TO MATCH EXISTING, INCLUDING PROFILE AND FINISH.
FACE EXTÉRIEUR DE NOUVELLE PIERRE À AVOIR MÊME PROFIL ET APPARENCE QUE LA PIERRE EXISTANTE.
- REPAIR JOINT SURFACE SO THAT JOINT IS INVISIBLE. USE REPAIR MORTAR IF REQUIRED.
RÉPARER LA SURFACE DU JOINT POUR QUE CE SOIT INVISIBLE. UTILISER MORTIER DE RÉPARATION SI REQUIS.
- PREPARE INTERFACE OF NEW AND EXISTING STONE AS SPECIFIED. SET STONE IN POSITION USING EPOXY GROUT OR ADHESIVE.
PRÉPARER L'INTERFACE ENTRE LA NOUVELLE PIERRE ET L'EXISTANTE COMME SPÉCIFIÉ. METTRE LA PIERRE EN POSITION AVEC UN ÉPOXYDE OU UN ADHÉSIF.
- 12mm SAWCUT
- POLYMER MODIFIED MORTAR.
MORTIER AVEC POLYMÈRE MODIFIÉ
- EXISTING REINFORCING STEEL.
ARMATURE EXISTANTE
- NOTES:
- SAWCUT PERIMETER OF THE REPAIR AREA. (DO NOT CUT EXISTING BARS)
- CLEAN EXTERIOR OF REPAIR AREA & UNSOUND CONCRETE IN THE DELAMINATED AREA
- IF THE BOND BETWEEN THE REINFORCING STEEL AND CONCRETE IS BROKEN OR WHERE MORE THAN ONE HALF OF THE PERIMETER OF ANY REINFORCING BAR IS EXPOSED, THE CONCRETE SURROUNDING THESE LOCALIZED BARS SHALL BE REMOVED 25MM BEHIND REINFORCING BARS.
- REINFORCE BADLY CORRODED OR DAMAGED REINFORCING STEEL AS DIRECTED.
- CLEAN CONCRETE AND EXPOSED REINFORCING STEEL BY GRIT-BLASTING.
- INSTALL STAINLESS STEEL MASONRY SCREWS 45mm Lg x 6mm Ø AT 300mm c/c IN EACH DIRECTION.
- APPLY BONDING AGENT TO CONCRETE SURFACE AND CURE FOR 12 HOURS.
- PLACE REPAIR MORTAR AS PER MANUFACTURER'S SPECIFICATIONS WITHIN 12 HOURS OF APPLICATION OF BONDING AGENT
- FINISH AND CURE REPAIR MORTAR AS PER MANUFACTURER'S RECOMMENDATIONS.
- FAIRE UN TRAIT DE SOE SUR LE PÉRIMÈTRE DE LA SURFACE DE RÉPARATION. (NE PAS COUPER LES TIGES EXISTANTES)
- ENLEVER TOUT LE BÉTON LIBRE ET NON-SAIN DANS LA SURFACE DÉLIMINÉE
- SI LA LIAISON ENTRE L'ARMATURE ET LE BÉTON EST BRISÉE, OU LORSQUE PLUS DE LA MOITIÉ DU PÉRIMÈTRE DE L'ARMATURE EST EXPOSÉE, LE BÉTON AUTOUR DE CETTE ARMATURE DOIT ÊTRE ENLEVÉ POUR UNE PROFONDEUR DE 25mm DERRIÈRE LES TIGES.
- DÉGARNIR AU JET DE PARTICULES ABRASIVES LE BÉTON ET L'ARMATURE EXPOSÉE.
- INSTALLER DES VIS DE MAÇONNERIE EN ACIER INOXYDABLE 45mm Lg x 6mm Ø À 300mm c/c EN CHAQUE DIRECTION.
- APPLIQUER UN AGENT DE LIAISON SUR LA SURFACE DE BÉTON ET LAISSER DURCIR POUR 12 HEURES.
- PLACER LE MORTIER DE RÉPARATION SELON LES DIRECTIVES DU FABRICANT À L'INTÉRIEUR DE 12 HEURES DE L'APPLICANT DE L'AGENT DE LIAISON.
- FINIR ET FAIRE DURCIR LE MORTIER DE RÉPARATION SELON LES DIRECTIVES DU FABRICANT.
- 40mm COVER TYP. U/L.
COUVERTURE DE 40mm TYP. SAUF D'AVIS CONTRAIRE.



Capital Planning and Real Asset Management Branch
Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilier

Design and Construction Division
Division design et construction

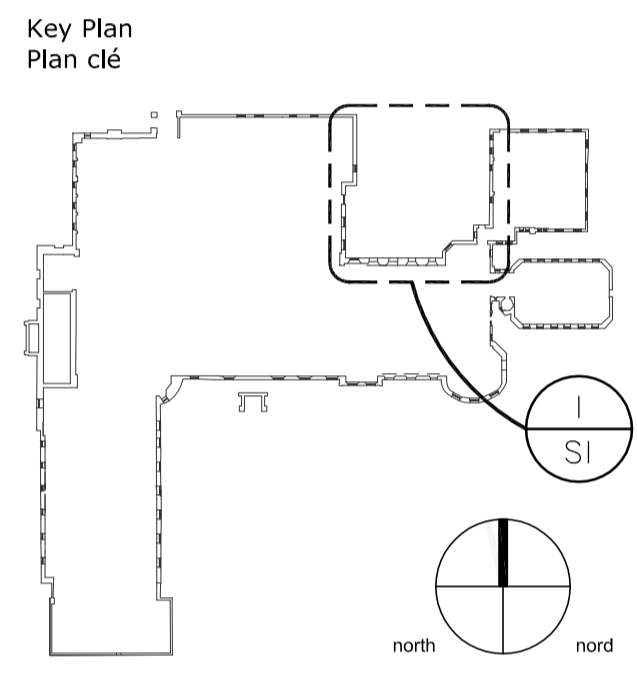
director - Claude Robert - directeur

consultant
expert-conseil

PROJECT # 15030

JOHN G. COOKE & ASSOCIATES LTD. CONSULTING ENGINEERS

17 FITZGERALD ROAD, OTTAWA, ONT. K2H 9G1
TEL: (613) 226-8718 FAX: (613) 226-7424
E-MAIL: mailbox@jcooke.com
WEB SITE: www.jcooke.com



issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
2	TENDER DRAWINGS	2014/12/15
1	NCC REVIEW	2014/12/05

project
projet

FOUNDATION REHABILITATION
RÉHABILITATION DE FONDATION

drawing
dessin

SECTIONS AND DETAILS
SECTIONS ET DÉTAILS

approved by
approuvé par xx

designed by
conçu par xx

drawn by
dessiné par xx

date: SEE ISSUE DATE / À VOIR DATE D'ÉMISSION
NCC project no. / no. du projet de la CCN
scale: AS NOTED / échelle: TELLE INDIQUÉE
sheet no. / no. de la feuille

MECHANICAL SPECIFICATIONS

GENERAL PROVISIONS

DEFINITIONS

"Provide" means supply and install.
"TAB" means testing, adjusting, and balancing.
"Approval" means approval in writing from the Consultant or authorities having jurisdiction.
"Consultant" means the Engineer or the consulting engineering firm.
"Owner" means the owner or owner representative.

GENERAL CONDITIONS

Conform to requirements of the General Conditions. Provide all labour, materials, products, equipment, services and all incidentals required to complete, test and commission all mechanical work shown on the drawings and/or noted hereunder.

All work shall be complementary to the base building design and installations. Where an exact method of installation has not been indicated, follow the methods used on the base building. Generally, the standard of work shall be equal to or better than that of the base building. Additions and/or changes to existing systems shall be made using equipment identical to that already used in the base building, unless specifically indicated otherwise.

Mechanical work shall be carried out by a contractor holding a valid Contractor's license and qualified electricians who hold valid Ontario Certificates of Qualification.

PERMITS AND FEES

Obtain permits necessary for the execution of the mechanical work. Conform to all applicable codes and by-laws. On completion of the work furnish copies of the Certificates of Acceptance from the Inspection Authority and pertinent authorities having jurisdiction. Pay all associated costs and fees, including any premiums associated with work schedule.

WARRANTY

Warrantee all work, materials, equipment and installations to be free of all defects, for 12 months from date of acceptance by the Owner or Owner's representative.

SITE VISIT

Prior to submitting tenders, each trade shall examine the site to determine the conditions which may affect the proposed work. No claim for extra payment will be considered because of failure to fulfill this condition. Start of work will be deemed evidence of acceptance of, and satisfaction with, existing conditions.

CONTRACT DRAWINGS

Contract drawings for mechanical work are in part diagrammatic, intended to convey the scope of work and general arrangement of equipment, components and piping. Before installation, verify the physical location of all equipment with other trades and report any obstructions or interferences. No extra payments arising from failure to make this verification will be considered. Any obvious discrepancies or omissions shall be brought to the attention of the Consultants during the Tender Period, at least five working days prior to Tender Closing.

SHOP DRAWINGS

Submit to the Engineer for approval one (1) electronic pdf copy of shop drawings for all new equipment, products and systems including wiring diagrams and control schematics.

DEMONSTRATION AND INSTRUCTION

Provide demonstration and instruction sessions to familiarize facility operation and maintenance personnel with mechanical systems and their operation and maintenance. Rectify and replace at no cost to the owner, any faulty operation and faulty equipment.

OPERATION AND MAINTENANCE MANUAL

Submit one manual to the Consultant for approval prior to formal submission of three copies to the Owner. Include in manuals, information based on the requirement listed under shop drawings. Operation and maintenance data to be sufficiently detailed with respect to design elements, operational procedures, technical data, construction features, component functions and maintenance requirements to permit effective start-up, operation, maintenance, repair, modification, extension and expansion of any portion of the system. Include also all updated valve identification schedules, testing and commissioning results, certificate of acceptance by authorities having jurisdiction, and sealed letter from seismic engineer certifying the seismic design.

AS BUILT DRAWINGS

Submit to the Owner one complete set of prints of drawings showing accurate as-built configuration of all mechanical systems. Contractor revisions shall be identified in red.

PROTECTION

Take precautions to protect the occupants and building from injury or damage due to construction activities. Protect all finished and unfinished work from damage. Provide full dust protection during construction. Protect all existing services to remain in and around the areas of renovations.

EXISTING SERVICES

Give the owner ample notice of each necessary interruption to existing mechanical systems during the course of the work. Keep the duration of interruptions as short as possible. Provide a schedule of all anticipated interruptions, identifying the nature of the shutdown, the date, the length and the areas affected. Advise the owner a minimum of two weeks prior to an interruption. The owner reserves the right to deny approval for an interruption on any specific date or time. In this case, an alternative time shall be mutually selected.

DEMOLITION

Refer to Demolition Notes on drawing M-2. Render safe the installations at locations from which the existing installations and equipment has been removed as part of this work. Remove from the site all existing equipment and materials, which becomes obsolete as a result of this work except where specifically noted otherwise.

CUTTING AND PATCHING

Arrange for the General Contractor to do all cutting/core drilling and patching required for the mechanical installations. Before carrying out any cutting, obtain written approval from the Owner.

CLEAN UP AND REPAIR

Carry out the required cleanup at the end of each day in work areas. Remove all tools, equipment, ladders and empty cardboard boxes etc. and leave the premises clean. The Mechanical Contractor shall also be responsible for making good any damage to walls, floors, ceilings, woodwork, finishes, etc. caused directly or indirectly as a result of his work.

SEISMIC REQUIREMENTS

.1 The design and construction of all mechanical/electrical components and their connections, including, but not limited to, machinery, fixtures, ducts, and pipes (including contents), to be in accordance with National Building Code 2010.
.2 Design of structural seismic elements, including connections, to be performed by a registered structural engineer engaged by the Contractor and licensed in the Province of Ontario, who shall seal and sign the design drawings. The sealed drawings shall be submitted along with the mechanical and electrical shop drawings for review. The structural engineer who seals the drawings shall carry out sufficient on-site review of the mechanical/electrical work to ensure and to certify in writing that the work is in general compliance with his design.

GENERAL MATERIALS

MATERIALS AND EQUIPMENT

Materials and equipment to be new, unless otherwise indicated, and free from damage, blemishes, oxidation, etc. Materials used for similar purposes and functions shall be the product of one manufacturer unless specified otherwise.

RIGID DUCTWORK

Fabricate and install low pressure sheet metal ductwork and fittings in accordance with SMACNA low pressure duct construction standards (latest edition). Sizes indicated are clear inside dimensions (free area).

THERMAL INSULATION FOR DUCTWORK

Rigid Insulation:

.1 Ducting and Fittings: Rigid insulation with vapour barrier to be composed of fibrous glass or mineral wool fibres formed into rigid board having a factory-applied vapour barrier, and suitable for application on exposed or concealed rectangular ducts and plenums.

.2 Specification compliance:

- 1 ASTM C612, Class 1
- 2 ASTM C411, (NFPA 90A), latest edition
- 3 CGSB 51-GP-10M
- 4 CANULC S102-M88

Vapour Barrier:

- 1 The vapour barrier shall be composed of aluminium foil.

Application:

- 1 Insulate all new exhaust systems with 50 mm thick insulation, for a minimum distance of 5.0 m, from roof or wall penetration and all supply ductwork on systems incorporating air conditioning.

Finishes:

- 1 All exposed ductwork to have painted canvas jacket.

MOTORIZED DAMPERS

- 1 Provide factory-made low-leakage parallel-blade motorized dampers in locations indicated. Dampers shall be thermal insulated with thermally broken frame. Tamco series 9000 or approved equivalent.
- 2 Provide electric actuators suitably sized for the application. Actuators shall be On/Off type with spring return and SPDT switches for proof of Open/Closed. Fan shall start on proof of open dampers. Belimo or approved equivalent.

LOUVERS

150mm Stormproof extruded aluminum blade type with 10mm x 10mm aluminum mesh birdscreen and a factory-applied kynar finish. Colour to be determined by Architect. Model: Ventex 2620 / 2625 series or approved equivalent.

CONTROL WIRING

All control wiring 120 volts and under to be provided by the Mechanical Division.

COMMISSIONING

General Mechanical Installation: Inspect, test and commission all equipment and work provided under this contract to demonstrate and verify correct operation. Rectify and replace, at no cost to the Owner, any faulty operation and faulty equipment. Submit written report at completion of commissioning.

DEVIS MÉCANIQUE

RÈGLES GÉNÉRALES

DÉFINITIONS

"Fournir" veut dire procurer et installer.
"TAB" veut dire test, ajustement et balancement.
"Approuver" veut dire obtenir approbation par écrit du consultant ou les autorités avec juridictions.
"Consultant" veut dire l'ingénieur ou la société d'ingénieurs-conseils.
"Propriétaire" veut dire Propriétaire ou représentant du Propriétaire désigné.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Se conforme aux exigences des Conditions Générales. Fournir la main d'oeuvre, matériaux, produits, l'équipement, services, et tous accessoires nécessaires pour compléter, essayer, et faire la mise en service de tous les travaux mécaniques indiqués sur les dessins et/ou ci-dessous.

Tous les travaux seront complémentaires aux installations et concepts de l'immeuble de base. Où les méthodes d'installations exactes ne sont pas indiquées, suivre les méthodes utilisées dans l'immeuble de base. En général, la qualité des travaux sera égale ou meilleure que ceux de l'immeuble de base. Ajouts et/ou changements aux systèmes existants seront complétés avec équipements identiques à ceux utilisés dans l'immeuble de base, à moins d'avis expressément contraire.

Les travaux mécaniques seront complétés par un entrepreneur détenteur d'un permis d'Entrepreneur et détenteur d'un Certificat de Qualification de l'Ontario.

PERMIS ET FRAIS

Obtenir permis nécessaires pour compléter les travaux mécaniques. Soyez conforme à tous les codes et les lois municipales. Après que les travaux sont complétés, fournir des copies des Certificats d'Acceptations des Autorités d'Inspection et des autorités avec juridictions pertinentes. Payer tous les coûts accessoires et frais, incluant toutes primes associées avec les travaux après les heures régulières d'inspections.

GARANTIE

Donner une garantie sur tous les travaux, matériaux, équipement et installations sans défaut, pour 12 mois à partir de la date d'acceptation du propriétaire ou de son représentant.

VISITE DU CHANTIER

Acquiescer les connaissances complètes des travaux sur les lieux du bâtiment et les conditions existantes qui pourraient affecter les travaux. Visiter le chantier avant soumission. Aucun paiement supplémentaire subvenant d'un manque de vérification ne sera considéré.

DESSINS DU CONTRAT

Les dessins contractuels des travaux mécaniques sont en partie schématiques, destiné à transmettre la portée du travail et la disposition générale des équipements, des composantes et de la tuyauterie. Avant de procéder avec l'installation, vérifiez l'emplacement physique de tous les équipements avec les autres métiers et signaler les obstacles et interferences. Aucun paiement supplémentaire découlant du défaut de faire ces vérifications seront considérées. Apporter à l'attention du Consultant les divergences ou boudons évidents, découverts durant la période de soumission, au moins cinq jours avant la date finale de soumission.

DESSIN D'ATELIER

Soumettre à l'ingénieur une (1) copie des dessins d'atelier en format électronique pdf pour approbation de tous les nouveaux équipements, produits et systèmes, y compris les diagrammes de câblage et les schémas de contrôle.

DÉMONSTRATION ET INSTRUCTION

Fournir séance de démonstration et instruction pour familiariser le personnel d'opération et le personnel d'entretien avec le système mécanique et leurs opérations et entretien.

MANUEL D'ENTRETIEN ET D'OPÉRATION

Soumettre un manuel au consultant pour l'acceptation avant de soumettre trois copies au Propriétaire. Inclure dans les manuels l'information indiquée dans les exigences des dessins d'atelier. L'information d'opération et d'entretien doit contenir suffisamment de détail à l'égard des éléments de conception, procédures d'opération, information technique, caractéristique de fabrication, fonctionnement des composantes et les exigences d'entretiens pour effectuer véritablement le démarrage, l'opération, l'entretien, la réparation, la modification, l'extension, et l'ajout à n'importe quelle portion du système. Inclure aussi les bordereaux de soupapes, tous les résultats d'essais et de mise en service, Certificats d'acceptation des Autorités d'inspection par les autorités avec juridictions et rapport d'essai et certification sismique.

DESSINS CONFORMES À L'EXECUTION

Fournir au Propriétaire un ensemble complet de dessins indiquant précisément la configuration tel que construit de tout système mécanique. Les révisions doivent être indiquées à encre rouge.

PROTECTION

Prendre les précautions pour protéger les occupants et personnel des blessures causées par des activités de construction. Protéger toutes surfaces, fines et brutes, de dommage causé par ces travaux. Fournir aussi de la protection contre la poussière durant la construction. Protéger tous les services existants à demeurer dans et en proximité des aires de renovations.

SERVICES EXISTANTS

Avertir le Propriétaire suffisamment à l'avance de chacune des interruptions de service mécanique durant la période des travaux. Les interruptions inévitables aux systèmes et installation, si y a lieu, seront de durée la plus courte possible et chaque interruption nécessitera l'approbation spécifique du propriétaire. Fournir un calendrier de toutes les interruptions anticipé, indiquant exactement la nature, la durée, la date, et les aires affectées. Avertir le Propriétaire un minimum de deux semaines avant l'interruption. Le Propriétaire réserve le droit de refuser une interruption à n'importe quel date ou temps. Dans ce cas, un autre temps sera déterminé par consensus.

DÉMOLITION

Se reporter aux notes de démolition sur le dessin M-2. Rendre sans danger les installations desquelles les installations et équipements existants ont été enlevés par l'entremise de ces travaux. Enlever du chantier tous équipements et matériaux, qui deviennent désuets par l'entremise des travaux à moins d'indication contraire spécifique.

DÉCOUPE ET RAPIÉPAGE

Coordonner avec l'entrepreneur général pour faire tout le découpage / forage de dalle, et rapiépage nécessaire pour l'installation mécanique. Avant d'effectuer n'importe quel découpage, obtenir l'approbation par écrit du Propriétaire.

NETTOYAGE ET RÉPARATION

Effectuer tout le nettoyage nécessaire dans les aires de travaux à la fin de chaque journée. Enlever tous les outils, équipement, échelle, et boîte de carton vides, etc. et laisser les aires propres. L'Entrepreneur Mécanique sera responsable pour réparer n'importe quel dommage au mur, plancher, plafond, menuiserie, finie, etc. encourus directement ou indirectement par son travail.

EXIGENCES SISMIQUES

- 1 La conception et la construction de tous les composants mécaniques et électriques et leurs connexions, y compris, mais non limité à, les machines, montages, conduits et tuyaux (incluant le contenu), doivent être installés conformément au Code National du Bâtiment 2010.
- 2 La conception des éléments structuraux sismiques, y compris les connexions, doivent être exécuté par un Ingénieur agréé, engagé par l'entrepreneur et licenciés dans la Province de l'Ontario, qui doit sceller et signer les dessins de conception. Les dessins scellés devront être présentés avec les dessins d'atelier mécanique et électrique de contrôle. L'ingénieur qui scelle les dessins procède aussi à l'inspection des travaux mécaniques et électriques afin d'assurer et de certifier par écrit que les travaux sont en général conforme avec ses dessins.

MATIÈRES DE BASE

MATÉRIAUX ET EQUIPEMENTS

Les matériaux et équipements doivent être nouveaux et sans dommage, taches, oxydation, etc. à moins d'indication au contraire. Matériaux utilisés pour les fonctions et à des fins similaires doivent être le produit d'un fabricant, à moins d'indication au contraire.

GAINES RIGIDE

Fabriquer et installer les gaines de basse pression en tôle et raccords conformément au norme du SMACNA low pressure duct construction standards' (dernière édition). Les dimensions indiquées sont ceux de l'intérieur des gaines (aire libre).

ISOLATION THERMIQUE POUR CONDUITS

Isolation rigide:

- 1 Conduits et accessoires : isolant rigide avec pare-vapeur est composé de fibre de verre ou de fibres de laine minérale formés dans des panneaux rigides ayant une séparation pare-vapeur appliquée à l'usine et adaptés pour application sur exposés ou dissimulés rectangulaires conduits et des plenums.
- 2 Specification:
 - 1 ASTM C612, Class 1
 - 2 ASTM C411, (NFPA 90A)
 - 3 CGSB 51-CP-10M
 - 4 CANULC S102-M88
- 3 Pare-Vapeur:
 - 1 Le pare-vapeur se compose de papier d'aluminium.
- 4 Application:
 - 1 Isolez tous les nouveaux systèmes d'évacuation avec 50 mm épais d'isolant, pour une distance minimale de 5.0m à partir d'un pénétration au toit ou au mur et isolez tous les conduits d'approvisionnement sur les systèmes intégrant la climatisation.
 - 5 Finissons:
 - 1 Toutes gaines exposées devront avoir un finit de canvas peinturé.

VOLETS MOTORISÉS

- 1 Fournir des volets motorisés à lames parallèles fabriqué en usine à faible-fuite d'air tel qu'indiqué dur les dessins. Les volets doivent être isolés thermiquement avec un cadre brisé thermiquement. Tamco série 9000 ou équivalent approuvé.
- 2 Fournir des actuateurs électriques convenables pour la taille et l'application des volets motorisés. Les actuateurs doivent être de type marche/arrêt avec rappel par ressort et interrupteur unipolaire bidirectionnel pour faire preuve de volet motorisé ouvert/fermé. Ventilateur sera démarrer après une preuve de volets motorisés ouverts. Modèle: Belimo ou équivalent approuvé.

PERSIENNES

Ailette en aluminium extrudé de 150 mm et résistant à la tempête, finition Kynar appliqué en usine, complet avec grillage 10 mm x 10 mm en aluminium pour les oiseau. Couleur à confirmer par l'architecte. Modèle : Ventex série 2620 / 2625 ou équivalent approuvé

FILAGE DE CONTROLE

Tout le filage de contrôle égal ou inférieur à 120 volts sera fourni par la division mécanique.

MISE EN SERVICE

Installation Mécanique Générale: Inspecter, vérifier et mettre en service toutes l'équipement et l'ouvrage fournies sous ce contrat avec le but de démontrer et vérifier le bon fonctionnement. Rectifier et remplacer sans frais additionnels au propriétaire, toute opération défectueuse et équipement défectueux. Soumettre un rapport par écrit à la fin des travaux de mise en service.

LEGEND/LÉGENDE

SYMBOL / SYMBOLE	DESCRIPTION
	EXISTING DUCT/ CONDUIT D'AIR EXISTANT
	DUCT SECTION, SUPPLY UP/ CONDUIT D'ALIMENTATION, VERS LE HAUT
	DUCT SECTION, EXHAUST UP/ CONDUIT D'ÉVACUATION, VERS LE HAUT
	DUCT SECTION, SUPPLY DOWN/ CONDUIT D'ALIMENTATION VERS LE BAS
	DUCT SECTION, EXHAUST DOWN/ CONDUIT D'ÉVACUATION, VERS LE BAS
	ACOUSTICALLY LINED DUCT/ CONDUIT AVEC REVÊTEMENT ACOUSTIC
	THERMALLY INSULATED DUCT/ CONDUIT AVEC REVÊTEMENT THERMIQUE
	FLEXIBLE DUCT CONNECTION/ CONDUIT AVEC RACCORD FLEXIBLE
	MOTORIZED DAMPER/ VOLET MOTORISÉ
	THERMOSTAT/ THERMOSTAT
	EXHAUST FAN/ VENTILATEUR D'ÉVACUATION
	LOUVER/ PERSIENNE
	MOTORIZED DAMPER/ VOLET MOTORISÉ



Capital Planning and Real Asset Management Branch
Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilier

Design and Construction Division
Division design et construction

director - Claude Robert - directeur

consultant
expert-conseil

383 Parkdale Avenue, Suite 201
Ottawa Ontario Canada K1Y 4R4

KWC ARCHITECTS INC.

PHONE (613) 238-2117
FAX (613) 238-6595
E MAIL kwc@kwc-arch.com

WSP

300-2611 QUEENSVIEW DRIVE
OTTAWA (ONTARIO) CANADA K2B 8K2
TEL.: 613-829-2800 | FAX: 613-829-8299 | WWW.WSPGROUP.COM

WSP Project # 141-23884-00



Issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	ISSUED FOR TENDER	2014-12-12
2	PROGRESS	2014-11-21
1	NCC REVIEW	2014-08-29

project
projet

FOUNDATION REHABILITATION - RÉHABILITATION DE LA FOUNDATION

drawing
dessin

MECHANICAL LEGEND & SPECIFICATION LÉGENDE & DEVIS MÉCANIQUE

approved by
approuvé par J.M.

designed by
conçu par D.C.

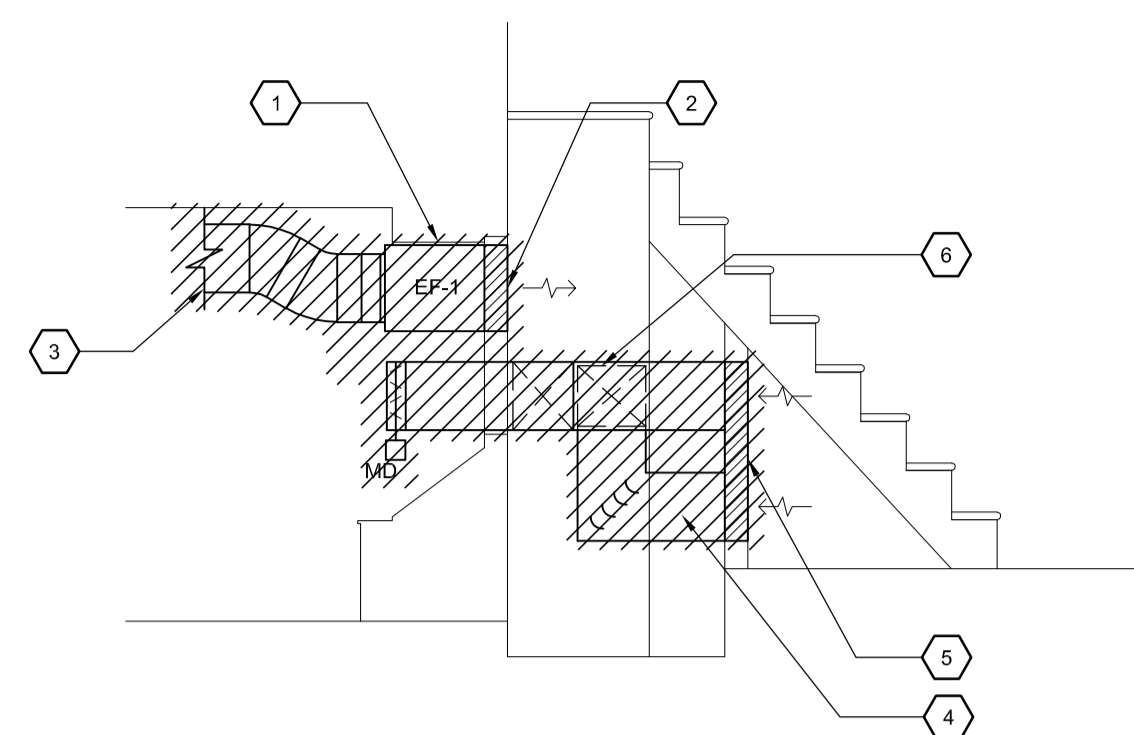
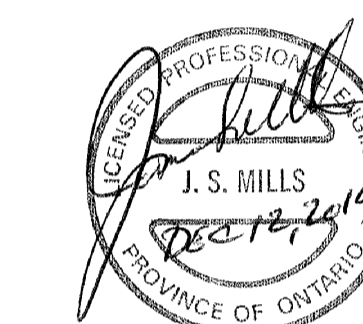
drawn by
dessiné par L.S.

date SEE ISSUE DATE scale AS NOTED
À VOIR DATE D'ÉMISSION échelle TELLE INDIQUÉE

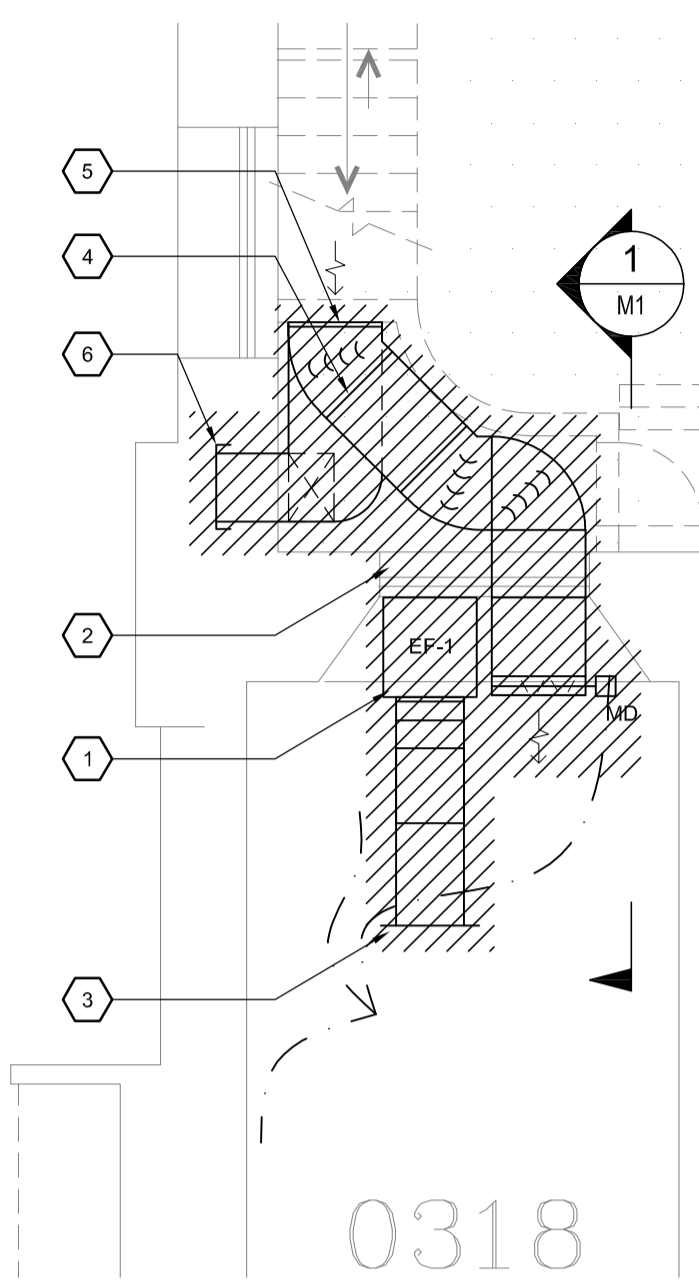
NCC project no. sheet no.
no. du projet de la CCN no. de la feuille

DC 1110-22

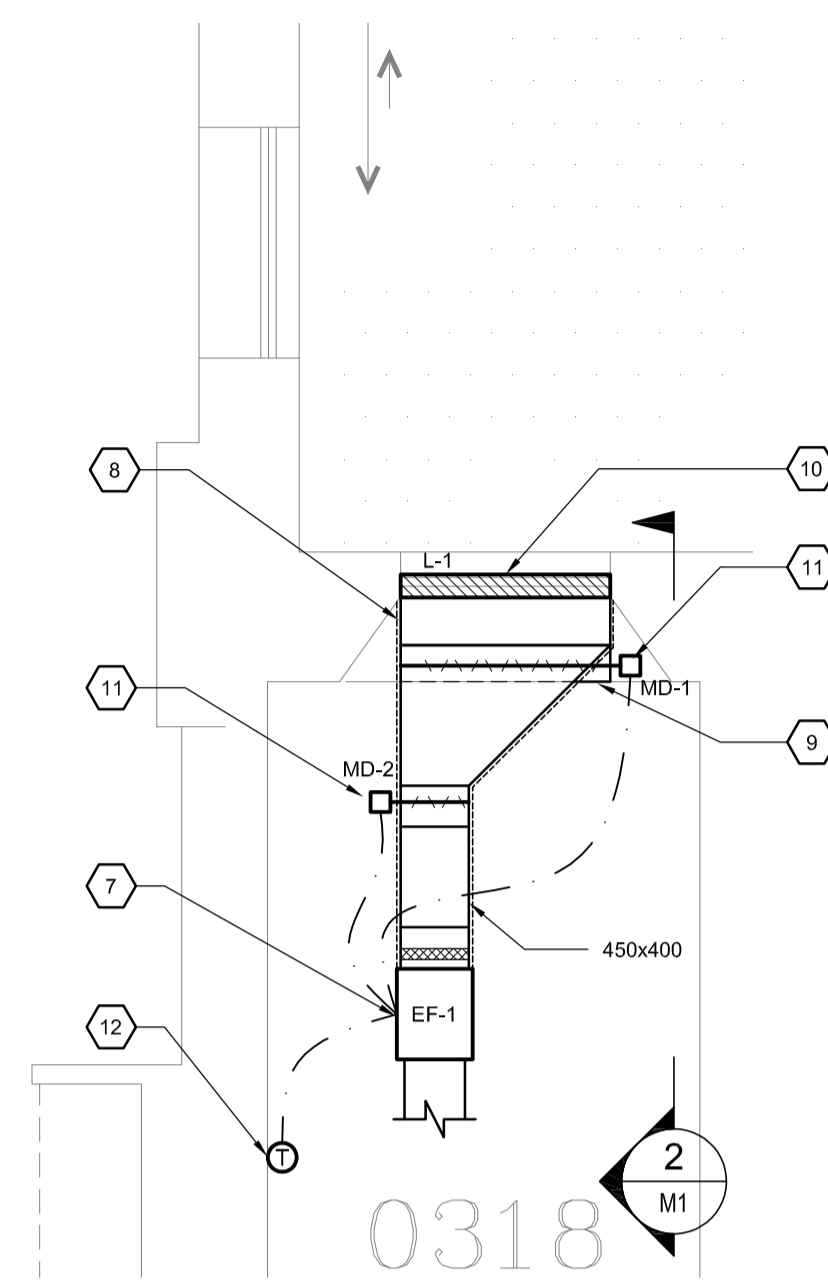
M1



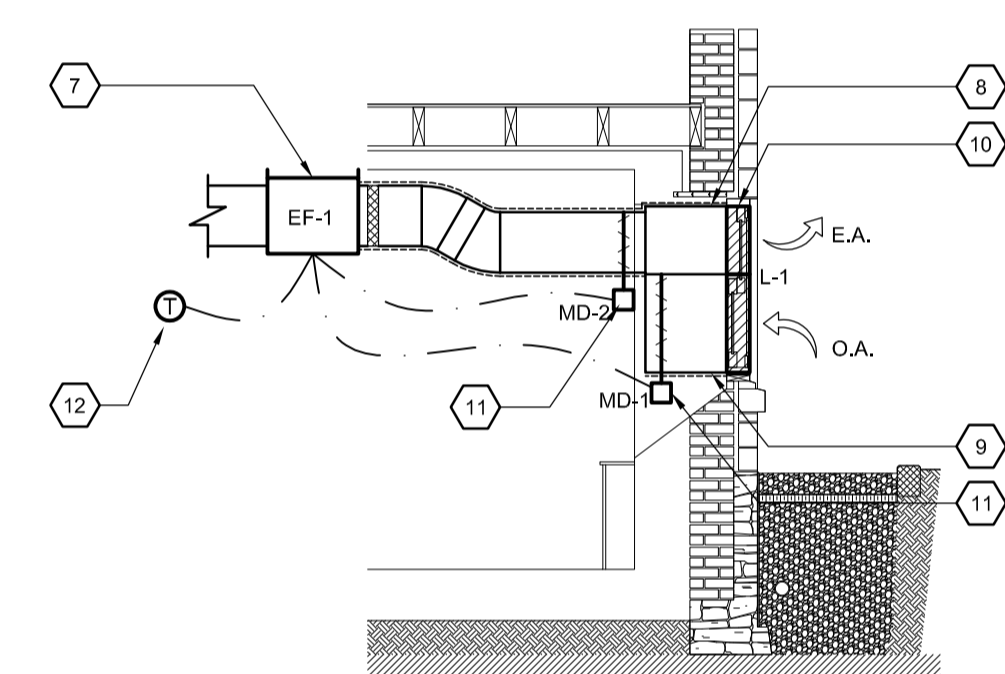
1 SECTION - DEMOLITION WORK
SECTION - TRAVAUX DE DÉMOLITION
M2 1:50



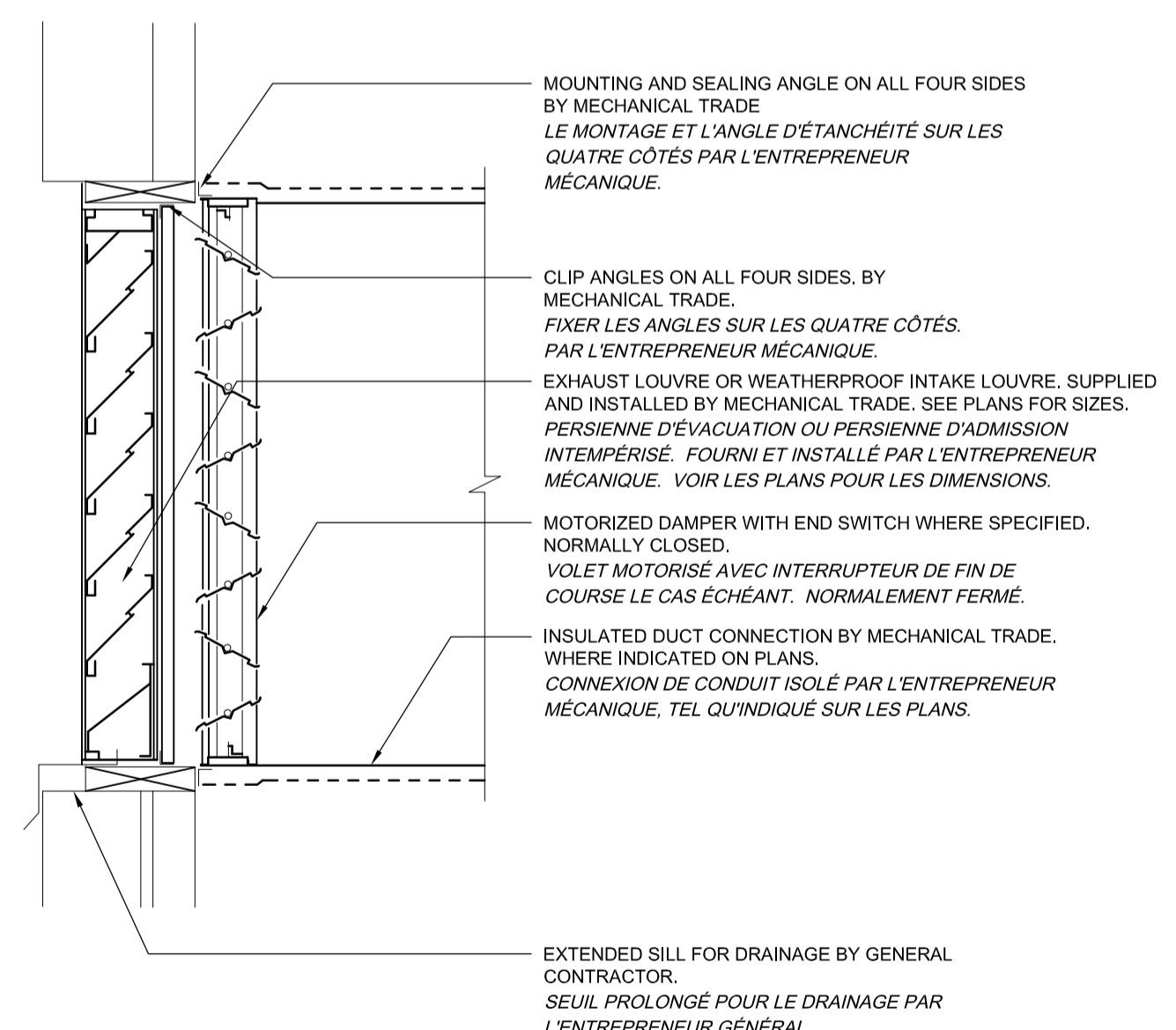
3 PARTIAL FLOOR PLAN - DEMOLITION WORK
PLAN D'ÉTAGE PARTIEL - TRAVAUX DE DÉMOLITION
M2 1:50



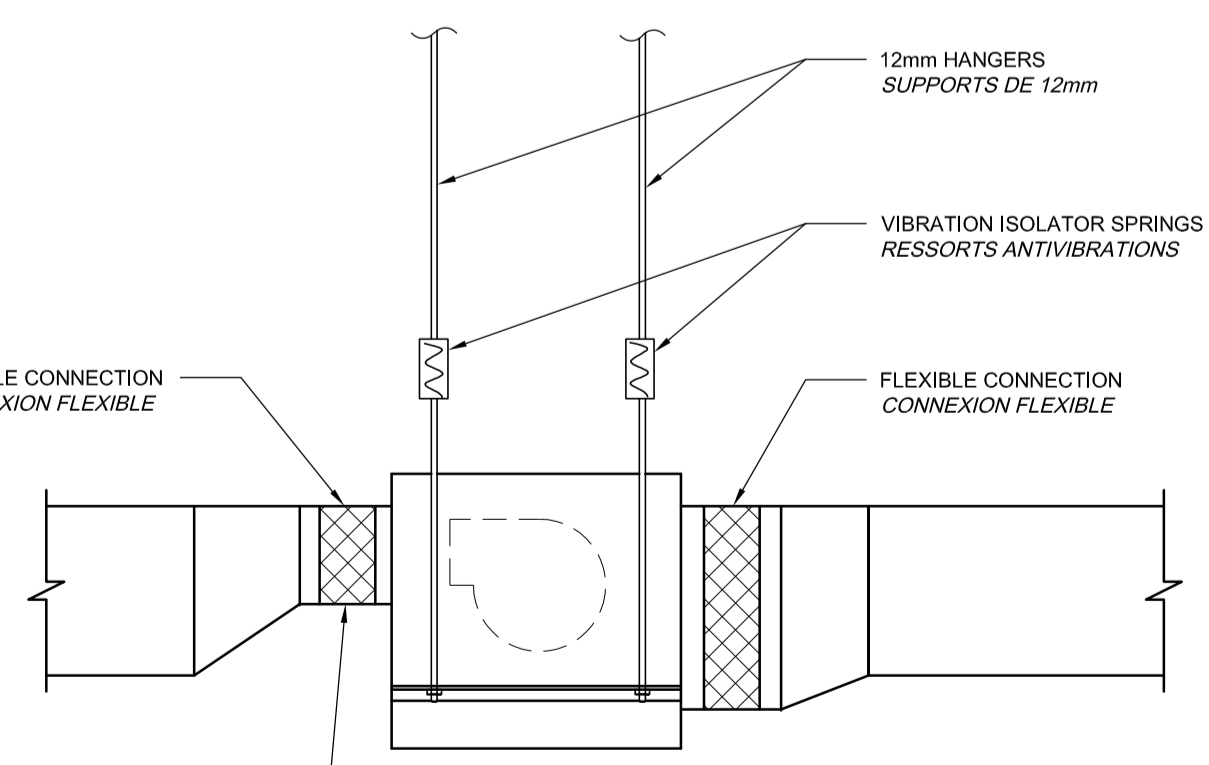
4 PARTIAL FLOOR PLAN - NEW WORK
PLAN D'ÉTAGE PARTIEL - NOUVEAUX TRAVAUX
M2 1:50



2 SECTION - NEW WORK
SECTION - NOUVEAUX TRAVAUX
M2 1:50



6 AIR INTAKE AND EXHAUST LOUVRE
ENTRÉE D'AIR ET PERSIENNE D'ÉVACUATION
M2 N.T.S.



5 CABINET FAN MOUNTING TYPICAL DETAIL
DÉTAIL TYPIQUE DU MONTAGE DU VENTILATEUR SOUS BOÎTIER
M2 N.T.S.

DRAWING NOTES / NOTES DU DESSIN:

- REMOVE & RETAIN EXHAUST FAN FOR REINSTALLATION.
 - REMOVE EXHAUST LOUVER AND INSULATED PANEL IN WINDOW.
 - DEMOLISH EXHAUST DUCT TO THIS APPROXIMATE LOCATION.
 - DEMOLISH OUTDOOR AIR DUCT.
 - DEMOLISH OUTDOOR AIR INTAKE GRILLE.
 - DEMOLISH ABANDONED AND CAPPED DUCT SERVING CAFETERIA. PATCHING OF WALL BY GENERAL CONTRACTOR.
 - RELOCATE EXISTING EXHAUST FAN TO THIS APPROXIMATE LOCATION. MODIFY ELECTRICAL TO SUIT. CONNECT FAN TO THE SIEMENS BAS INTERFACE IN ROOM 0142. COORDINATE EXACT LOCATION ON SITE WITH NCC AND SIEMENS.
 - 1050x450x450mm INSULATED EXHAUST PLENUM.
 - 1050x650x450mm INSULATED OUTDOOR AIR PLENUM. PLENUM TO BE SLOPED TOWARD OUTSIDE FOR DRAINAGE.
 - NEW 1050x1150 WEATHERPROOF LOUVER IN WINDOWS OPENING.
 - NEW LINE VOLTAGE MOTORIZED DAMPER C/W END SWITCH. CONNECT DAMPER TO THE SIEMENS BAS INTERFACE IN ROOM 0142. COORDINATE EXACT LOCATION ON SITE WITH NCC AND SIEMENS.
 - EXISTING LINE VOLTAGE THERMOSTAT TO CONTROL EXHAUST FAN AND MOTORIZED DAMPERS. DAMPERS TO PROVE OPEN BEFORE ENABLING FAN.
- ENLVER ET CONSERVER LE VENTILATEUR D'ÉVACUATION POUR LA RÉINSTALLATION.
 - ENLEVER LA PERSIENNE D'ÉVACUATION ET LE PANNEAU ISOLÉ DANS LA FENÊTRE.
 - DÉMOLIR LE CONDUIT D'ÉVACUATION JUSQU'À CET EMPLACEMENT APPROXIMATIF.
 - DÉMOLIR LE CONDUIT D'AIR EXTÉRIEUR.
 - DÉMOLIR LA GRILLE D'ENTRÉE D'AIR EXTÉRIEUR.
 - DÉMOLIR LA GAINÉ ABANDONNÉE ET OBTURÉE QUI ALIMENTE LA CAFETERIA. LE RABOTAGE DU MUR DOIT ÊTRE EFFECTUÉ PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
 - DÉPLACER LE VENTILATEUR D'ÉVACUATION EXISTANT À CET EMPLACEMENT APPROXIMATIF. MODIFIER L'ÉLECTRIQUE AU BESOIN. CONNECTER LE VENTILATEUR À L'INTERFACE BAS SIEMENS DANS LA PIÈCE 0142. CO-ORDONNER L'EMPLACEMENT EXACTE AVEC LA CCN ET SIEMENS.
 - PLÉNUM D'ÉVACUATION ISOLÉ DE 1050x450x450mm.
 - PLÉNUM D'AIR EXTÉRIEUR ISOLÉ DE 1050x650x450mm. LE PLÉNUM DOIT ÊTRE INCLINÉ VERS L'EXTÉRIEUR POUR LE DRAINAGE.
 - NOUVELLE PERSIENNE ÉTANCHE DE 1050x1150 DANS L'OUVERTURE DES FENÊTRES.
 - NOUVEAU VOLET MOTORISÉ À TENSION DE SECTEUR AVEC UN INTERRUPTEUR DE FIN DE COURSE. CONNECTER LE VOLET À L'INTERFACE BAS SIEMENS DANS LA PIÈCE 0142. CO-ORDONNER L'EMPLACEMENT EXACTE AVEC LA CCN ET SIEMENS.
 - LE THERMOSTAT À TENSION DE SECTEUR EXISTANT DOIT CONTRÔLER LE VENTILATEUR D'ÉVACUATION ET LES VOLETS MOTORISÉS. LES VOLETS DOIVENT DÉMONTRER OUVERT AVANT D'ACTIVER LE VENTILATEUR.

SEQUENCE OF OPERATION / SÉQUENCE D'OPÉRATION:

- SUMMER OPERATION:
ON ROOM TEMPERATURE ABOVE SET POINT (ADJUSTABLE)
1. OPEN MOTORIZED DAMPER MD-1
2. OPEN MOTORIZED DAMPER MD-2
3. ON A MAKE OF THE END SWITCH ON MOTORIZED DAMPERS MD-1 & MD-2, START EXHAUST FAN EF-1
- ON ROOM TEMPERATURE DROP BELOW SET POINT (ADJUSTABLE)
1. STOP FAN EF-1 AND RETURN MOTORIZED DAMPERS MD-1 AND MD-2 TO THE CLOSED POSITION.
- WINTER OPERATION:
- CLIENT WILL DISABLE FAN
ON ROOM TEMPERATURE ABOVE SET POINT (ADJUSTABLE)
1. OPEN MOTORIZED DAMPER MD-1
ON ROOM TEMPERATURE DROP BELOW SET POINT (ADJUSTABLE)
1. CLOSE MOTORIZED DAMPERS MD-1
- SÉQUENCE DE MANŒUVRE
FONCTIONNEMENT EN ÉTÉ:
SUR TEMPÉRATURE AMBIANTE SUPÉRIEURE À LA TEMPÉRATURE DE CONSIGNE (RÉGLABLE):
1. OUVRIR LE VOLET MOTORISÉ MD-1
2. OUVRIR LE VOLET MOTORISÉ MD-2
3. SUR CONFIRMATION DE L'INTERRUPTEUR DE FIN DE COURSE SUR LES VOLETS MOTORISÉS MD-1 ET MD-2, DÉMARRER LE VENTILATEUR D'ÉVACUATION EF-1.
- SUR TEMPÉRATURE AMBIANTE INFÉRIEURE À LA TEMPÉRATURE DE CONSIGNE (RÉGLABLE):
- LE CLIENT DOIT DESACTIVER LE VENTILATEUR.
- SUR LA TEMPÉRATURE AMBIANTE SUPÉRIEURE À LA TEMPÉRATURE DE CONSIGNE (RÉGLABLE):
1. OUVRIR LE VOLET MOTORISÉ MD-1.
- SUR LA TEMPÉRATURE AMBIANTE INFÉRIEURE À LA TEMPÉRATURE DE CONSIGNE (RÉGLABLE):
1. FERMER LE VOLET MOTORISÉ MD-1.

Issued or revised
émis ou révisé

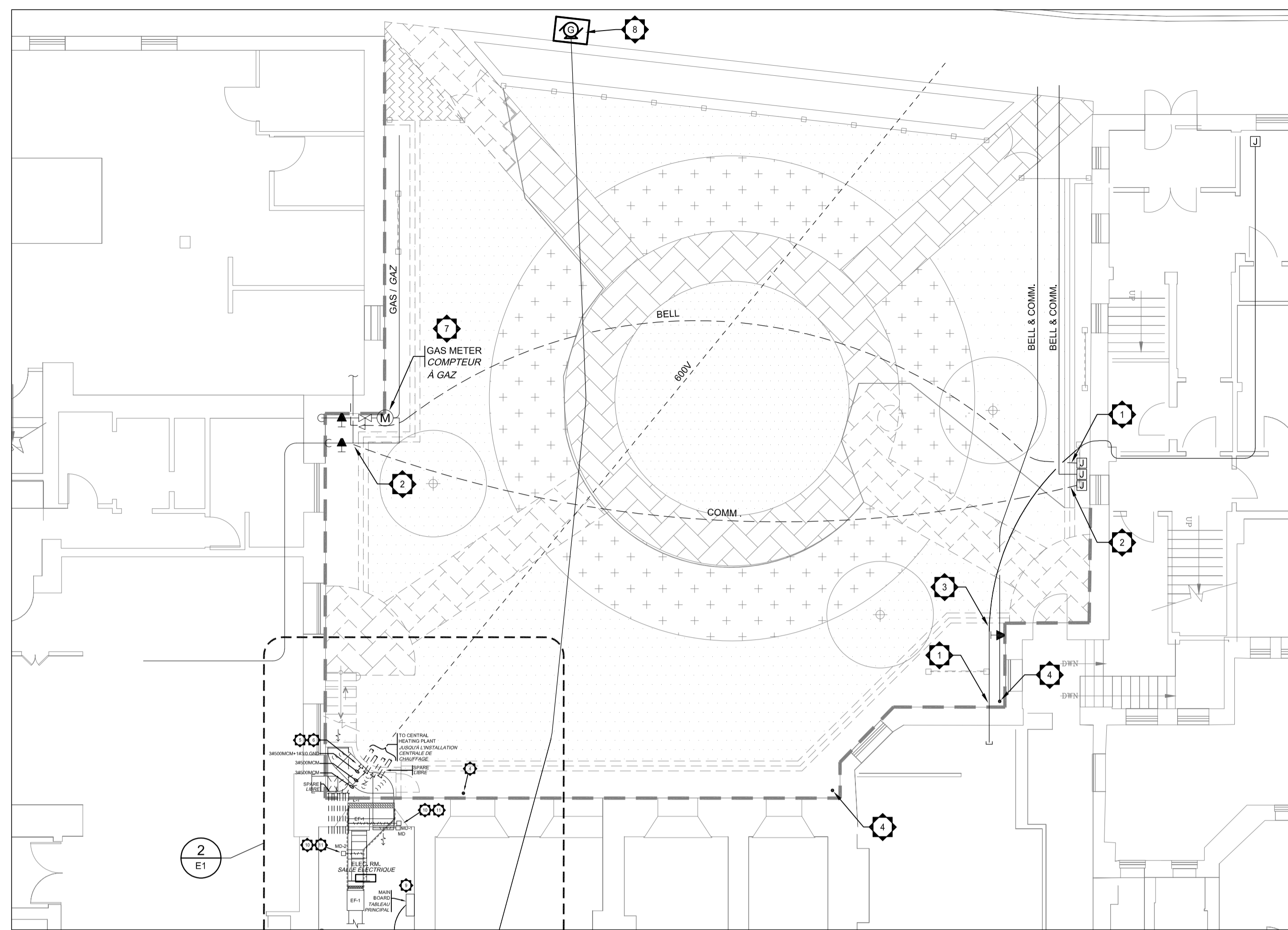
no.	description	date
3	ISSUED FOR TENDER	2014-12-12
2	PROGRESS	2014-11-21
1	NCC REVIEW	2014-08-29

project
projet

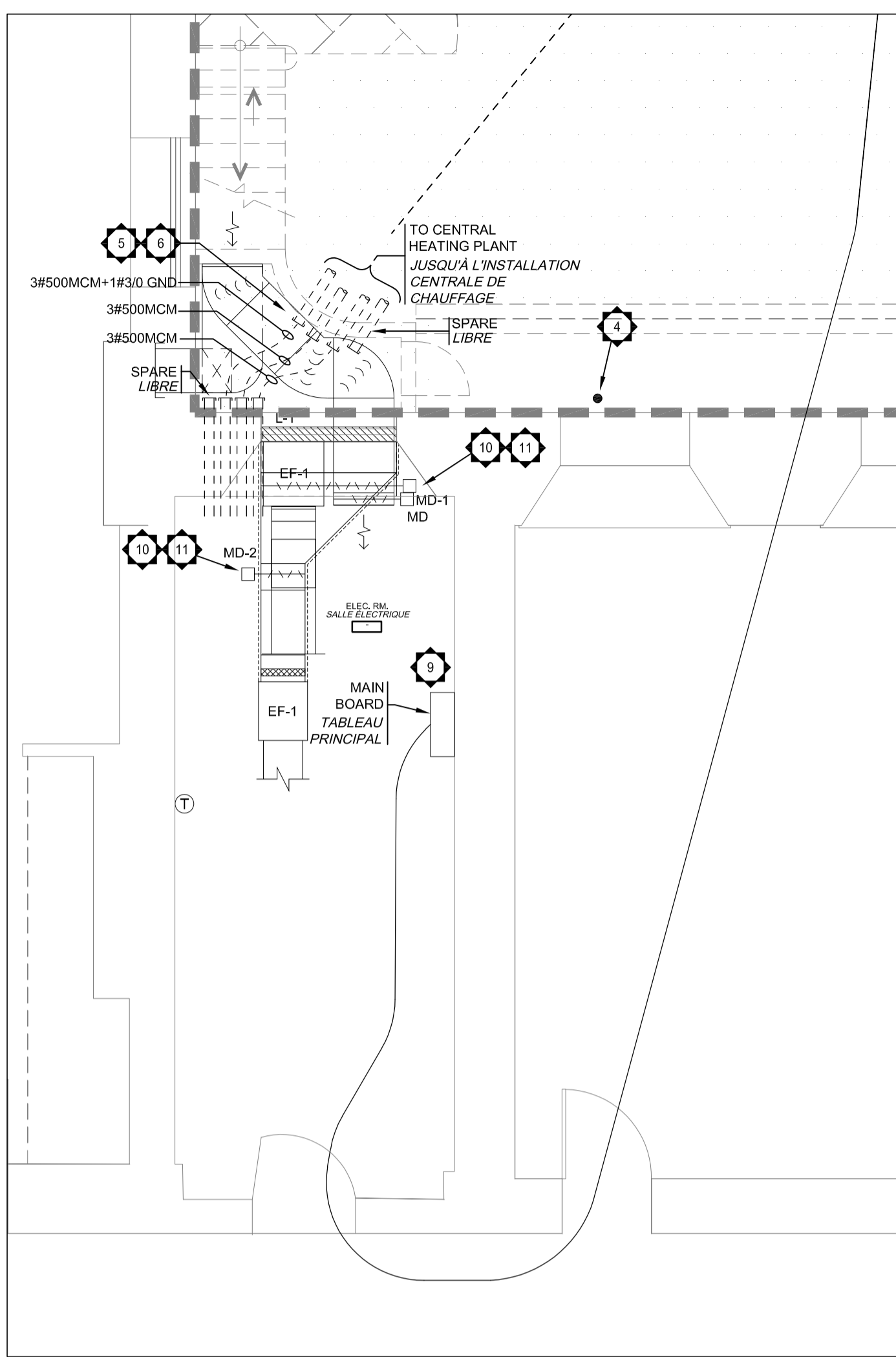
FOUNDATION REHABILITATION
RÉHABILITATION DE LA FOUNDATION

MECHANICAL PLANS & DETAILS
PLANS & DÉTAILS MÉCANIQUES

approved by
approuvé par J.M.
designed by
conçu par D.C.
drawn by
dessiné par L.S.
date
à VOIR DATE D'ÉMISSION
NCC project no.
no. du projet de la CCN DC 1110-22
scale
échelle AS NOTED
TELLE INDICUÉE
sheet no.
no. de la feuille M2



1
PARTIAL BASEMENT PLAN
PLAN PARTIEL DU SOUS-SOL
1:100
0 1m 2m 3m 5m



2
STAIR DEMOLITION
DÉMOLITION DES ESCALIERS
1:50
0 .5m 1m 1.5m 2.5m

ELECTRICAL SPECIFICATION

GENERAL PROVISIONS

DEFINITIONS

"Provide" means supply and install.
 "Approval" means approval in writing from the Consultant or authorities having jurisdiction.
 "Consultant" means the Engineer or the consulting engineering firm.
 "Owner" means the owner or owner representative.

GENERAL CONDITIONS

Conform to requirements of the General Conditions. Provide all labour, materials, products, equipment, services and all incidentals required to complete, test and commission all electrical work shown on the drawings and/or noted here under.

All work shall be complimentary to the base building design and installations. Where an exact method of installation has not been indicated, follow the methods used on the base building. Generally, the standard of work shall be equal to or better than that of the base building. Additions and/or changes to existing systems shall be made using equipment identical to that already used in the base building, unless specifically indicated otherwise.

Electrical work shall be carried out by a contractor holding a valid Contractor's license and qualified electricians who hold valid Ontario Certificates of Qualification.

CODES AND STANDARDS

Do complete installation in accordance with applicable codes, including but not necessarily limited to current electrical code CSA C22.1, pertinent ESA (Electrical Safety Authority) bulletins and the requirements of all authorities having jurisdiction.

PERMITS AND FEES

Obtain permits necessary for the execution of the electrical work. On completion of the work furnish copies of the Certificates of Acceptance from the Inspection Authority and pertinent authorities having jurisdiction. Pay all associated costs and fees, including any premiums associated with work schedule.

WARRANTY

Warrantee all work, materials, equipment and installations to be free of all defects, for 12 months from date of acceptance by the Owner or Owner's representative.

SITE VISIT

Acquire full working knowledge of building site and any existing conditions which may affect the work. Visit site prior to Tender submission.

CONTRACT DRAWINGS

Contract drawings for electrical work, are in part diagrammatic, intended to convey the scope of work and general arrangement of equipment, conduit and outlets. Before installation, verify the physical location of all electrical equipment with all other installations and report any obstructions or interferences. No extra payments arising from failure to make this verification will be considered.

Drawings indicate the general layout of the complete electrical system, arrangement of feeders, circuits, outlets, switches, controls, panelboards, distribution centres, light fixtures and other work.

The drawings indicate the general location and routes to be followed, but do not show all conduit and/or wiring or all the structural, mechanical and architectural details. Plan and install conduit runs respecting all applicable conditions including structural, architectural and mechanical details. Bring obvious discrepancies or omissions to the attention of the Consultant during the Tender Period, at least five working days prior to Tender Closing.

AS BUILT DRAWINGS

Submit to the Owner one complete set of prints of drawings showing accurate as-built electrical installations including all conduit and wiring. Revisions shall be noted in red ink. Provide neatly typed updated panel directories for all panels affected including existing panel information.

PROTECTION

Take precautions to protect the occupants and personnel from injury due to live circuits. Protect all finished and unfinished work from damage due to carrying out this work. Also provide full dust protection during construction. Keep equipment dry and clean at all times. Protect all existing services to remain in and around the areas of renovations.

EXISTING SERVICES

Give the Owner ample notice of each necessary interruption of electrical service during the course of the work. Unavoidable interruptions to existing systems/installations, if any, shall be of the shortest possible duration and each such interruption shall require the specific approval of the Owner. Submit a schedule of all anticipated interruptions, identifying exactly what the interruption is, how long it will be, when it is planned to occur and which area(s) will be affected. Give the Owner a minimum of two weeks notice related to each necessary interruption. The Owner reserves the right to deny approval for an interruption on any specific date or time. In this case, an alternative time shall be mutually selected. Refer also to phasing/ work schedule of the project.

DEMOLITION

Rendrer safe the installations at locations from which the existing installations and equipment has been removed as part of this work. Remove from the site all existing equipment and materials, which becomes obsolete as a result of this work except where specifically noted otherwise.

CLEAN UP AND REPAIR

Carry out the required cleanup at the end of each day in work areas. Remove all tools, equipment, ladders and empty cardboard boxes etc. and leave the premises clean. The Electrical Contractor shall also be responsible for making good any damage to walls, floors, ceilings, woodwork, finishes, etc. caused directly or indirectly as a result of this work.

DEVIS ÉLECTRIQUE

RÈGLES GÉNÉRALES

DEFINITIONS

"Fournir" veut dire procurer et installer.
 "Approuver" veut dire obtenir approbation par écrit du consultant ou les autorités avec juridictions.
 "Consultant" veut dire l'ingénieur ou la société d'ingénieurs-conseils.
 "Propriétaire" veut dire Propriétaire ou représentant du Propriétaire désigné.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Se conforme aux exigences des Conditions Générales. Fournir la main d'oeuvre, matériaux, produits, l'équipement, services, et tous accessoires nécessaires pour compléter, essayer, et faire la mise en service de tous les travaux électriques indiqués sur les dessins et/ou ci-dessous.

Tous les travaux seront complémentaires aux installations et concepts de l'immeuble de base. Où les méthodes d'installations exactes ne sont pas indiquées, suivre les méthodes utilisées dans l'immeuble de base. En général, la qualité des travaux sera égale ou meilleure que ceux de l'immeuble de base. Ajouts et/ou changements aux systèmes existants seront complétés avec équipements identiques à ceux utilisés dans l'immeuble de base, à moins d'avis expressément contraire.

Les travaux électriques seront complétés par un entrepreneur détenteur d'un permis d'Entrepreneur et par un électricien qualifié détenteur d'un Certificat de Qualification de l'Ontario.

CODES ET NORMES

Compléter l'installation de façon conforme aux codes pertinents, incluant, mais pas nécessairement limiter au code électrique CSA C22.1 courant, aux bulletins pertinents ESA (Electrical Safety Authority) et aux exigences des autorités avec juridictions.

PERMIS ET FRAIS

Obtenir permis nécessaire pour compléter les travaux électriques. Après que les travaux sont complétés, fournir des copies des Certificats d'Acceptations des Autorités d'Inspections et des autorités avec juridictions pertinentes. Payer tous les coûts accessoires et frais, incluant toutes primes associées avec les travaux après les heures régulières d'inspections.

GARANTIE

Donner une garantie sur tous les travaux, matériaux, équipement et installations sans défaut, pour 12 mois à partir de la date d'acceptation du propriétaire ou de son représentant.

VISITE DU CHANTIER

Acquérir les connaissances complètes des travaux sur les lieux du bâtiment et les conditions existantes qui pourraient affecter les travaux. Visiter le chantier avant soumission.

DESSINS DU CONTRAT

Les dessins du contrat des travaux d'électricité sont en partie diagramme, avec l'intention d'exprimer le contenu des travaux et l'arrangement général de l'équipement, des conduits et des sorties. Avant

l'installation, vérifier l'emplacement physique de tous les équipements électriques avec les autres installations et reporter toutes obstructions ou interférences. Aucun paiement supplémentaire subvenant d'un manque de vérification ne sera considéré.

Les dessins indiquent le placement général du système électrique, l'arrangement des lignes d'alimentations, circuits, sorties, interrupteurs, contrôles, panneaux, centres de distributions, appareils d'éclairages et autres travaux.

Les dessins indiquent le placement et cheminement général à suivre, mais n'indiquent pas tous les conduits et/ou le câblage, ni tous les détails architecturaux, de structures, et des systèmes mécaniques. Planifier et installer les lignes de conduits en respectant tous les conditions applicables incluant les détails de structure, d'architecture, et de systèmes mécaniques. Apporter à l'attention du Consultant les divergences ou bords évidents, découverts durant la période de soumission, au moins cinq jours avant la date finale de soumission.

DESSINS CONFORMES À L'EXECUTION

Fournir au Propriétaire un ensemble complet des dessins indiquant précisément l'installation électrique conforme à l'exécution, incluant tout conduit et câblage. Les révisions doivent être indiquées à encre rouge. Mettre à jour les bordereaux de panneau au besoin, y compris les informations des panneaux existants.

PROTECTION

Prendre les précautions pour protéger les occupants et personnel des blessures causées par des circuits vivants. Protéger toutes surfaces, finies et brutes, de dommage causé par ces travaux. Fournir aussi de la protection contre la poussière durant la construction. Garder l'équipement sec et propre en tout temps. Protéger aussi tous les services existants à demeurer dans et en proximité des aires de rénovations.

SERVICES EXISTANTS

Avertir le Propriétaire suffisamment à l'avance de chacune des interruptions de service électrique durant la période des travaux. Les interruptions inévitables aux systèmes et installation, s'il y a lieu, seront de durée la plus courte possible et chaque interruption nécessitera l'approbation spécifique du propriétaire. Fournir un calendrier de toutes les interruptions anticipé, indiquant exactement la nature, la durée, la date, et les aires affectées. Avertir le Propriétaire un minimum de deux semaines avant l'interruption. Le Propriétaire réserve le droit de refuser une interruption à n'importe quel date ou temps. Dans ce cas, un autre temps sera déterminé par consensus. Se référer aussi aux phases / calendrier du projet.

DEMOLITION

Rendre sans danger les installations desquelles les installations et équipements existants ont été enlevés par l'entremise de ces travaux.

Enlever du chantier tous équipements et matériaux, qui deviennent défectueux par l'entremise des travaux à moins d'indication contraire spécifique.

NETTOYAGE ET RÉPARATION

Effectuer tout le nettoyage nécessaire dans les aires de travaux à la fin de chaque journée. Enlever tous les outils, équipement, échelle, et boîte de carton vide, etc. et laisser les aires propres. L'Entrepreneur Électrique sera responsable pour réparer n'importe quel dommage au mur, plancher, plafond, menuiserie, filie, etc. encourus directement ou indirectement par son travail.

GENERAL NOTES / LES NOTES GÉNÉRALES:

- EXCEPT AS NOTED OTHERWISE, ALL EXISTING EQUIPMENT TO REMAIN IS SHOWN IN THIN SOLID LINES. BURIED CONDUITS ARE SHOWN AS THIN DASHED LINES.
- EXCEPT AS NOTED OTHERWISE, ALL NEW EQUIPMENT IS SHOWN IN THICK SOLID LINES.
- CONTRACTOR IS RESPONSIBLE PERFORM ALL UTILITY LOCATES FOR THE PROJECT. THE UNDERGROUND UTILITIES SHOWN ARE FOR INFORMATION ONLY AND ARE NOT TO SCALE.

- TOUT L'ÉQUIPEMENT À CONSERVER EST INDIQUÉ AVEC UN TRAIT FIN CONTINU, SAUF INDICATION CONTRAIRE. LES CONDUITS ENFOUS SONT INDIQUÉS AVEC UN TRAIT FIN POINTILLÉ.
- TOUT L'ÉQUIPEMENT PROJÉTÉ EST INDIQUÉ AVEC UN TRAIT ÉPAIS CONTINU, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE D'OBTENIR LES LOCALISATIONS DE SERVICES PUBLICS POUR LE PROJET. LES INSTALLATIONS SOUTERRAINES DE SERVICES PUBLICS SONT À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT ET NE SONT PAS À L'ÉCHELLE.

SPECIFIC NOTES/ LES NOTES SPÉCIFIQUES:

- CONTRACTOR TO HAND DIG AROUND BELL AND COMMUNICATION CABLES AND CONDUITS, ENSURING NOT TO DAMAGE DURING EXCAVATION. CONTRACTOR TO PROVIDE TEMPORARY SUPPORT AND PROTECT FOR THE CONDUITS AND CABLES DURING THE FOUNDATION REHABILITATION.
- CONTRACTOR TO HAND DIG AROUND THE COMM CABLE ENSURING NOT TO DAMAGE AND PROVIDE SUPPORT AND PROTECT DURING THE FOUNDATION REHABILITATION. CONTRACTOR TO CONTACT THE NCC PRIOR TO BACK FILLING THE COMM CABLE TO ENSURE IT IS RE-INSTALLED CORRECTLY.
- CONTRACTOR TO HAND DIG AROUND THE CAMERA CONDUITS ENSURING NOT TO DAMAGE AND PROVIDE SUPPORT AND PROTECT DURING THE FOUNDATION REHABILITATION.
- CONTRACTOR TO HAND DIG AROUND THE LIGHTNING PROTECTION CABLES ENSURING NOT TO DAMAGE AND PROVIDE SUPPORT AND PROTECTION FOR THE CABLES DURING THE FOUNDATION REHABILITATION.
- CONTRACTOR TO ENSURE THE 600V CABLES FED FROM THE CENTRAL HEATING PLANT ARE DE-ENERGIZED DURING THE FOUNDATION DEMOLITION AND THE HAND DIGGING AROUND THE CABLES.
- CONTRACTOR TO ENSURE THE CABLES ARE SUPPORTED AND PROTECTED DURING THE FOUNDATION REHABILITATION AND THE NEW CAST IN PLACE JUNCTION BOX INSTALLATION PROVIDED BY OTHERS.
- CONTRACTOR TO HAND DIG AROUND THE GAS LINE AND GAS METER ENSURING NOT TO DAMAGE AND PROVIDE SUPPORT/ PROTECTION DURING THE FOUNDATION REHABILITATION.
- CONTRACTOR TO PROVIDE AN 800kW TEMPORARY GENERATOR C/W (2x3600MCM+GRD) TO FEED THE MAIN BOARD DURING THE BUILDING SHUTDOWN TO WORK AROUND THE 600V CABLES. LOCATION TO BE CONFIRMED BY NCC.
- CONTRACTOR TO DISCONNECT THE EXISTING 600V MAIN BOARD FEEDER CABLES DURING THE BUILDING SHUTDOWN TO WORK AROUND THE 600V CABLES AND CONNECT THE TEMPORARY GENERATOR CABLES TO PROVIDE POWER DURING SHUTDOWN. CONTRACTOR TO RECONNECT MAIN BUILDING FEEDER CABLES AFTER WORK NOTED ABOVE IS COMPLETE.
- CONTRACTOR TO DISCONNECT THE EXISTING EXHAUST FAN EF-1 AND MOTORIZED DAMPERS AND RE-CONNECT THE RELOCATED EXISTING EXHAUST FAN EF-1 AND MOTORIZED DAMPERS. REFER TO MECHANICAL DRAWINGS FOR THE EXACT LOCATION.
- CONTRACTOR TO PROVIDE AND INSTALL A 30m² C/W 2-PAIR CONTROL WIRES FROM THE EXHAUST FAN AND MOTORIZED DAMPERS TO THE SIEMENS BAS INTERFACE IN ROOM 0142. COORDINATE EXACT LOCATION WITH NCC AND SIEMENS.

- L'ENTREPRENEUR DOIT CREUSER MANUELLEMENT ATOUR DES CONDUITS ET DES CÂBLES DE COMMUNICATION ET DE LA SOCIÉTÉ BELL CANADA, EN S'ASSURANT DE NE PAS CAUSER DE DOMMAGE PENDANT L'EXCAVATION. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR DES SUPPORTS TEMPORAIRES ET PROTÉGER LES CONDUITS ET LES CÂBLES PENDANT LA RÉHABILITATION DE LA FONDATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT CREUSER MANUELLEMENT ATOUR DU CÂBLE DE COMMUNICATION EN S'ASSURANT DE NE PAS CAUSER DE DOMMAGE ET DOIT FOURNIR DES SUPPORTS ET PROTÉGER LE CÂBLE PENDANT LA RÉHABILITATION DE LA FONDATION. L'ENTREPRENEUR DOIT CONTACTER LA CCN AVANT LE REMBLAYAGE DU CÂBLE DE COMMUNICATION POUR S'ASSURER QU'IL EST REINSTALLÉ CORRECTEMENT.
- L'ENTREPRENEUR DOIT CREUSER MANUELLEMENT ATOUR DES CONDUITS DE CAMÉRA EN S'ASSURANT DE NE PAS CAUSER DE DOMMAGE ET DOIT FOURNIR DES SUPPORTS ET PROTÉGER LES CONDUITS PENDANT LA RÉHABILITATION DE LA FONDATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT CREUSER MANUELLEMENT ATOUR DES CÂBLES DE PROTECTION CONTRE LA Foudre EN S'ASSURANT DE NE PAS CAUSER DE DOMMAGE ET DOIT FOURNIR DES SUPPORTS ET PROTÉGER LES CÂBLES PENDANT LA RÉHABILITATION DE LA FONDATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER DE METTRE LES CÂBLES DE 600V ALIMENTÉS PAR L'INSTALLATION CENTRALE DE CHAUFFAGE HORS TENSION PENDANT LA DÉMOLITION DES ESCALIERS ET DU CREUSAGE MANUEL ATOUR DES CÂBLES.
- L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LES CÂBLES SONT SUPPORTÉS ET PROTÉGÉS PENDANT LA RÉHABILITATION DE LA FONDATION ET DE L'INSTALLATION DES NOUVELLES BOÎTES DE JONCTION COULÉES SUR PLACE RELÈVE D'AUTRES TIÈRES.
- L'ENTREPRENEUR DOIT CREUSER MANUELLEMENT ATOUR DES CANALISATIONS DE GAZ ET DU COMPTEUR À GAZ EN S'ASSURANT DE NE PAS CAUSER DE DOMMAGE ET DOIT FOURNIR DES SUPPORTS ET PROTÉGER LES CANALISATIONS ET LE COMPTEUR À GAZ PENDANT LA RÉHABILITATION DE LA FONDATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UNE GÉNÉRATRICE TEMPORAIRE DE 800kW AVEC (2x3600MCM+MAL T) POUR ALIMENTER LE TABLEAU PRINCIPAL PENDANT LA COUPURE DE COURANT DU BÂTIMENT POUR EFFECTUER LES TRAVAUX ATOUR DES CÂBLES DE 600V. L'EMPLACEMENT DOIT ÊTRE CONFIRMÉ PAR LA NCC.
- L'ENTREPRENEUR DOIT DÉBRANCHER LES CONDUCTEURS D'ARTÈRES EXISTANTS DE 600V DU TABLEAU PRINCIPAL PENDANT LA COUPURE DE COURANT DU BÂTIMENT POUR EFFECTUER LES TRAVAUX ATOUR DES CONDUCTEURS DE 600V ET DOIT RACCORDER LES CÂBLES DE LA GÉNÉRATRICE TEMPORAIRE POUR FOURNIR UNE ALIMENTATION PENDANT LA COUPURE DE COURANT. L'ENTREPRENEUR DOIT RECONNECTER LES CONDUCTEURS D'ARTÈRES DU BÂTIMENT PRINCIPAL APRÈS QUE LES TRAVAUX CIEUSSUS SONT COMPLÉTÉS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT DÉBRANCHER LE VENTILATEUR D'ÉVACUATION EF-1 ET LES VOLETS MOTORISÉS ET DOIT RECONNECTER LE VENTILATEUR D'ÉVACUATION EF-1 RELOCALISÉ ET LES VOLET MOTORISÉS EXISTANTS ET RELOCALISÉS. SE RÉFÉRER AUX DESSINS MÉCANIQUES POUR L'EMPLACEMENT EXACTE.
- L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR ET INSTALLER UN CONDUIT DE 30mm C/A 2 Paires DE FILS DE CONTROL À PARTIR DU VENTILATEUR D'ÉVACUATION ET DES VOLETS JUSQU'À L'INTERFACE BAS SIEMENS DANS LA PIÈCE 0142. CO-ORDONNER L'EMPLACEMENT EXACTE AVEC CCN ET SIEMENS.



Capital Planning and Real Asset Management Branch
 Direction de l'aménagement de la capitale et gestion de l'immobilier

Design and Construction Division
 Division design et construction

director - Claude Robert - directeur

consultant
 expert-conseil

383 Parkdale Avenue, Suite 201
 Ottawa Ontario Canada K1Y 4K4

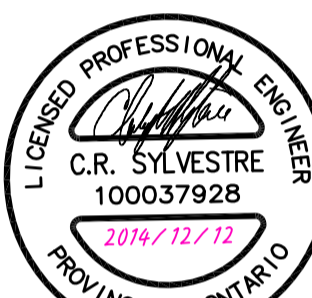
KWC ARCHITECTS INC.

PHONE (613) 238-2117
 FAX (613) 238-6595
 E MAIL kwc@kwc-arch.com



300-2811 QUEENSVIEW DRIVE
 OTTAWA (ONTARIO) CANADA K2B 8K2
 TEL.: 613-829-2800 | FAX: 613-829-8299 | WWW.WSPGROUP.COM

WSP Project # 141-2384-00



Issued or revised
 émis ou révisé

no.	description	date
3	ISSUED FOR TENDER	2014-12-12
2	PROGRESS	2014-11-21
1	NCC REVIEW	2014-08-29

project
 projet

FOUNDATION REHABILITATION

RÉHABILITATION DE LA FONDATION

drawing
 dessin

ELECTICAL PLAN / PLAN ÉLECTRIQUE

approved by
 approuvé par J.H.

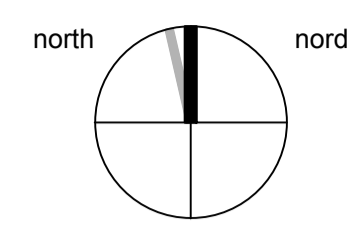
designed by
 conçu par D.G.

drawn by
 dessiné par G.G.

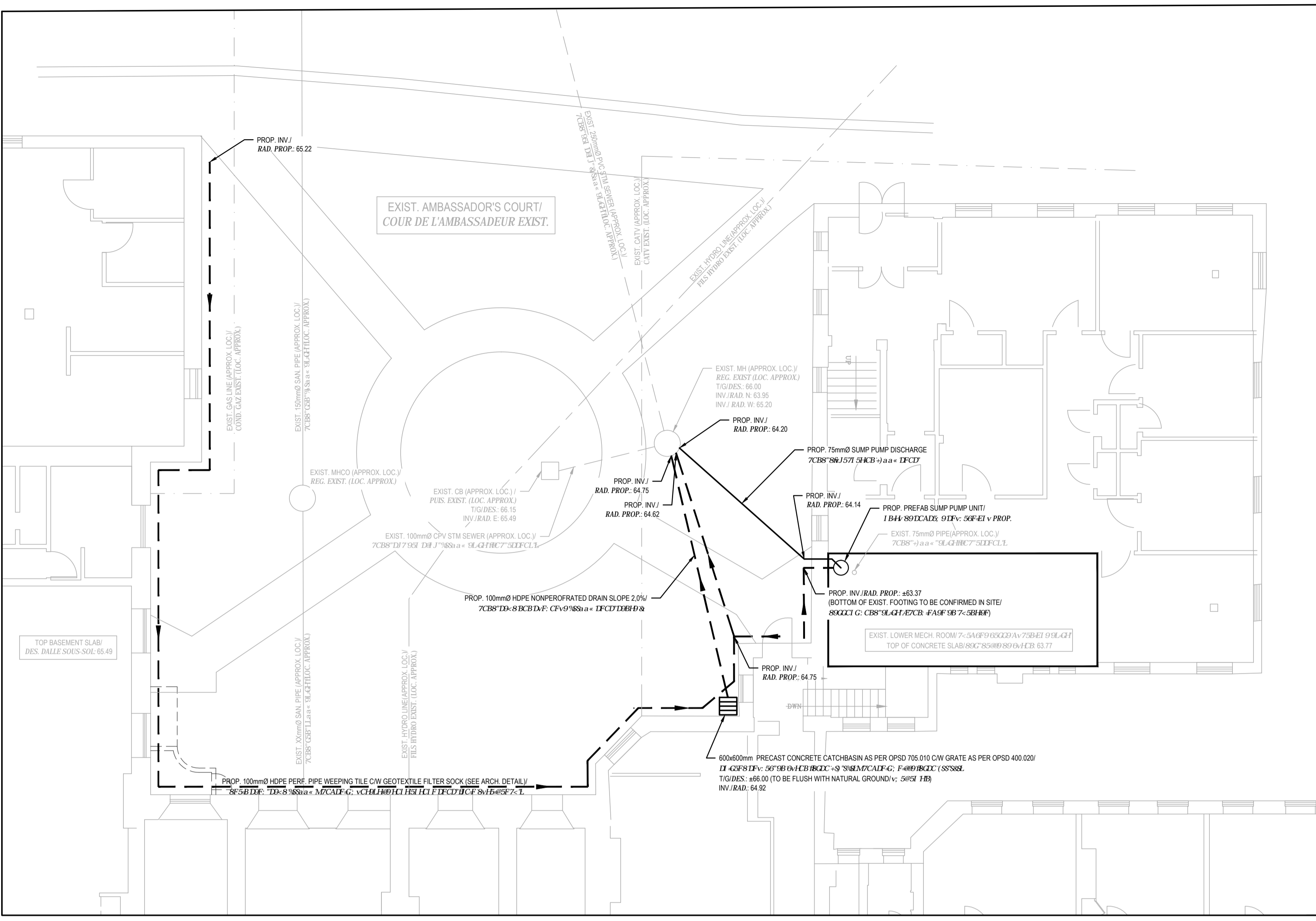
date SEE ISSUE DATE / À VOIR DATE D'ÉMISSION
 NCC project no. sheet no.
 no. du projet de la CCN no. de la feuille

DC 1110-22

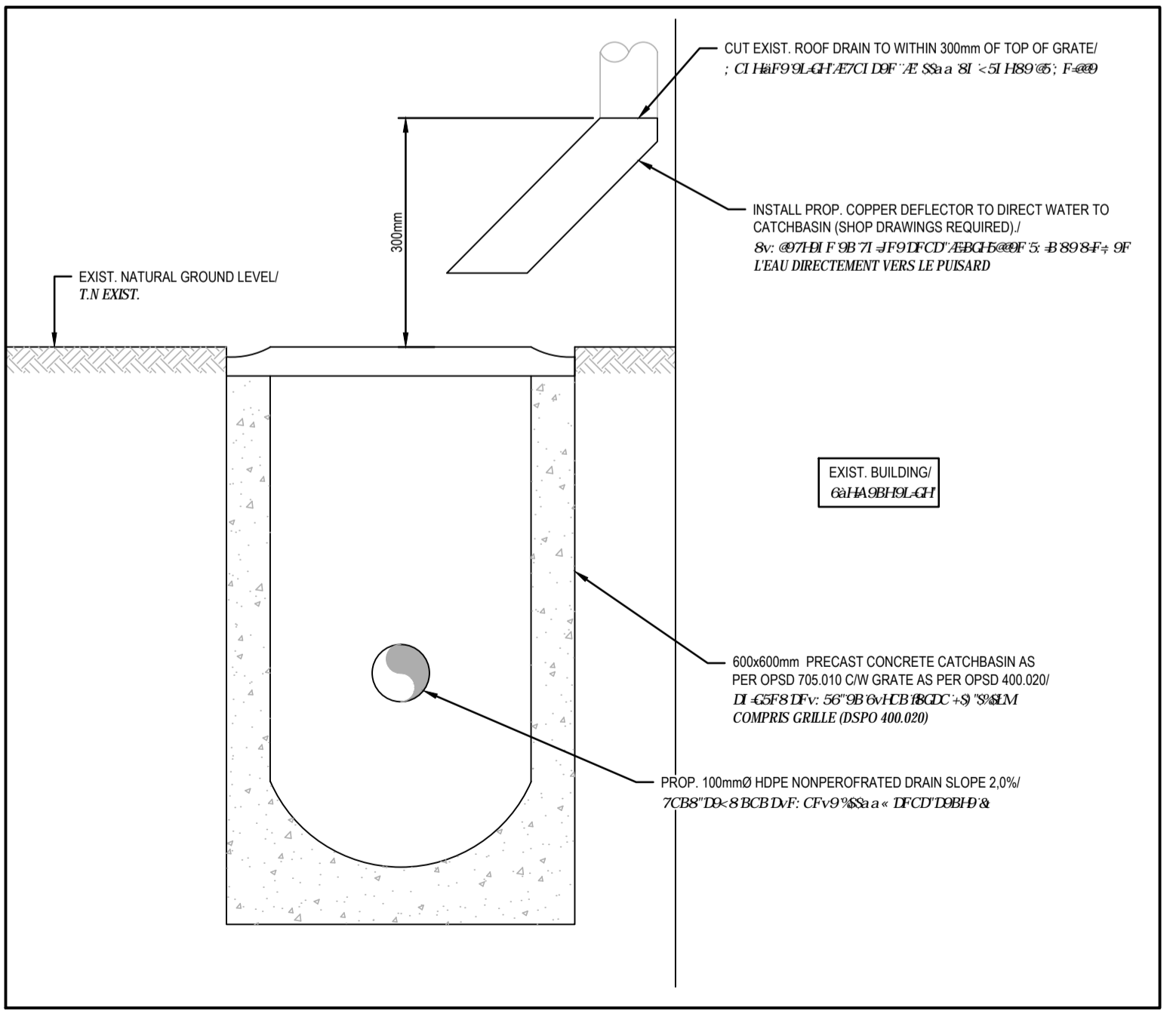
E1



- 1. GENERAL NOTES/ BCFHC: vBvF50CG**
- PRIOR TO COMMENCEMENT OF WORK, NOTIFY NCC'S ENGINEERS AND CONSULTANTS OF ANY DISCREPANCIES NOTED IN THE CONTRACT DOCUMENTS/ SUIVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, AVERTIR LES INGENIEURS ET LES CONSULTANTS DE TOUTES LES DISCREPANCIES NOTÉES DANS LES DOCUMENTS DU CONTRAT.
 - ALL GRID TO GRID DIMENSIONS ARE PLUS/MINUS. PRIOR TO COMMENCEMENT OF WORK, REVIEW SITE CONDITIONS AND VERIFY ALL DIMENSIONS. NOTIFY CONSULTANT OF ANY DISCREPANCIES/ TOUTES LES DIMENSIONS DE LA TRAME STRUCTURALE SONT PLUS/MOINS. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, EXAMINEZ LES CONDITIONS DU SITE ET VÉRIFIEZ TOUTES LES DIMENSIONS. AVERTISSEZ LE CONSULTANT DE TOUTES LES DISCREPANCIES.
 - DO NOT SCALE DRAWINGS/ NE PAS ÉCHAFER LES DESSINS.
 - REFER TO CONSULTANTS DRAWINGS AS APPLICABLE, FOR ADDITIONAL INFORMATION AND SPECIFIC DISCIPLINE RELATED DESIGN MATTERS/ RÉFÉRENCEZ LES DESSINS DES CONSULTANTS EN FONCTION DES CAS, POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS ET DES DÉTAILS DE CONCEPTION LIÉS À DES DISCIPLINES SPÉCIFIQUES.
 - ALL DIMENSIONS ARE INDICATED IN MILLIMETRES UNLESS OTHERWISE SPECIFIED/ TOUTES LES DIMENSIONS SONT DONNÉES EN MILLIMÈTRES SAUF AUTREMENT PRÉCISÉ.
- 2. SUMP PUMP NOTES/ NOTES POUR POMPE DE PUISARD**
- EXISTING CONCRETE FLOOR TO BE CUT TO INSTALL PREFABRICATED SUMP PUMP UNIT. REPAIRS TO BE MADE TO FLOOR AFTER INSTALLATION/ LE SOL EN CIMENT EXISTANT DOIT ÊTRE COUPÉ POUR INSTALLER L'UNITÉ DE POMPE PRÉFABRIQUÉE. LES RÉPARATIONS DOIVENT ÊTRE FAITES APRÈS L'INSTALLATION.
 - DRAIN TILE PIPING AND DISCHARGE PIPING TO BE INSTALLED EITHER UNDER FOOTING OR THROUGH FOUNDATION WALL. CONTRACTOR TO PROVIDE PROCEDURE AND DETAILS FOR REVIEW PRIOR TO WORK/ LES TUYAUX DE DRAIN ET LES TUYAUX DE DÉCHARGE DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS SOUS LE FONDATIONNEMENT OU À TRAVERS LE MUR DE LA FONDATION. LE CONTRACTEUR DOIT FOURNIR LA PROCÉDURE ET LES DÉTAILS POUR EXAMEN AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
 - CONTRACTOR TO INSTALL POWER SOURCE FOR PUMP ON WALL ADJACENT TO PUMP. POWER SOURCE TO COME FROM ADJACENT CIRCUIT WITHIN ROOM. L'INSTALLATEUR DOIT MONTÉR LE CÂBLE D'ALIMENTATION DE LA POMPE SUR LE MUR À CÔTÉ DE LA POMPE. LE CÂBLE DOIT ÊTRE RABOTÉ À PARTIR D'UN CIRCUIT ADJACENT À L'INTÉRIEUR DE LA CHAMBRE.



1 WEeping TILE PLAN/ PLAN DE DRAINAGE
SCALE/ ÉCH.: 1:100



2 ROOF DRAIN CATCHBASIN DETAIL/ DÉTAIL PUISARD POUR GOUTIÈRE
SCALE/ ÉCH.: N.T.S./ N.A.É.

Issued or Revised/ Émission ou Révision

No.	Description/ Description	Date
3	TENDER	2014-12-12
2	PROGRESS	2014-11-21
1	NCC REVIEW	2014-08-29

Project/
Projet
FOUNDATION REHABILITATION/ Fv<56@5HCB 89: CB85HCB

Drawing/
Dessin

CIVIL SITE PLAN/ PLAN DE RACCORDEMENT CIVILE

Approved By/
Approuvé Par
Designed By/
Conçu Par KEH
Drawn By/
Dessiné Par JMC
Date/Date
VOR/DATE D'ÉMIS. AS NOTED/ 7CAA9 48E1 v9
NCC Project No./ Sheet No./
No. du Projet de la CCN No. de la Feuille
DC1110-22 C-1